

GLOSSAIRE



AFIGEO : Association Française pour l'Information GEOgraphique

ANT : Aménagement Numérique des Territoires

CNIG : Conseil National de l'Information Géographique, créé en 1985 et réorganisé en 2011, il « a pour mission d'éclairer le Gouvernement dans le domaine de l'information géographique ».¹

Géomatique : La géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques. La géomatique consiste donc en au moins trois activités distinctes : collecte, traitement et diffusion des données géographiques. Le mot «géomatique» est issu de la contraction des termes «géographie» et «informatique».²

IDG : (Infrastructure de Données Géographiques) ou IDS (Infrastructure de Données Spatiales) : ensemble de services d'information disponibles sur Internet, répartis sur les sites web des différents acteurs concernés, et permettant la diffusion et le partage d'informations géographiques, c'est-à-dire de cartes interactives et des données associées.³

IG : Information Géographique ou Donnée Géographique : toute donnée faisant directement ou indirectement référence à un lieu ou une zone géographique spécifique⁴

Inspire : La directive 2007/2/CE du 14 mars 2007, dite directive Inspire, vise à établir une infrastructure d'information géographique dans la communauté européenne pour favoriser la protection de l'environnement.⁵

Métadonnées : Ensemble d'informations décrivant une donnée, une série de données (lot de données) ou plus globalement une ressource. Elles se composent d'éléments relatifs à l'identification, la représentation spatiale, la qualité, le contenu, les modalités d'accès et de diffusion, etc.⁶

SIG : Système d'Information Géographique : système d'information permettant de créer, d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées, autrement dit géoréférencées, ainsi que de produire des plans et des cartes. Ses usages couvrent les activités géomatiques de traitement, de partage et de diffusion de l'information géographique.⁷

Sources :

1: <http://cnig.gouv.fr> (juin 2014)

2: <http://fr.wikipedia.org> (juin 2014)

3 - 4 - 5 : directive européenne Inspire, Mission pour l'Information Géographique, 5 juin 2012

6 : CNIG, Fiche N°106, «Métadonnées et catalogue», disponible sur <http://georezo.net/forum/viewtopic.php?pid=91251#p91251>

7: <http://fr.wikipedia.org> (juin 2014)

SOMMAIRE



GLOSSAIRE	page 2
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	page 4
EDITO	page 5
EXTRAIT DES ACTES DES RENCONTRES	page 32
PERSPECTIVES DU CNIG	page 33
AFIGÉO	page 34
GÉOBOURGOGNE	page 34
REMERCIEMENTS	page 35



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

La cartographie est née de disciplines très anciennes et demeure un outil nécessaire voire indispensable pour tous ceux qui travaillent sur un territoire. La « géomatique » n'est qu'une nouvelle étape de modernisation de la carte par son informatisation. En offrant des possibilités de croisement de données géographiques de sources variées, elle constitue une discipline puissante de connaissance et de gestion du territoire.

Les élus disposent d'un patrimoine de données souvent sous utilisé et dont la valeur est méconnue.

Les plateformes d'information géographique couvrent aujourd'hui la plupart des territoires : l'AFIGEO recense plus de 50 plateformes à tous les échelons, de statut, de financement et de niveau de maturité très variés.

Leur mission consiste à acquérir de façon mutualisée les données géographiques, les diffuser via des portails internet et animer des communautés d'utilisateurs, principalement constituées d'organismes publics.

Elles contribuent ainsi à l'économie de moyen, à la performance et l'innovation numérique des territoires.

Ce recueil de témoignages d'élus est né d'un besoin exprimé par GéoBourgogne plateforme de mutualisation de donnée géographique bourguignonne, pilotée par l'Etat, le conseil régional de Bourgogne et le GIP e-bourgogne.

L'AFIGEO, présidée par Dominique Caillaud, Député honoraire de Vendée et à l'initiative de GéoVendée, du fait de sa capacité de rassemblement et d'animation de la communauté géomatique dans son ensemble et particulièrement des porteurs de projets territoriaux autour de l'information géographique, s'est naturellement portée volontaire pour coordonner ce projet.

Interviews et extraits de discours portent la parole d'élus de territoires variés. Ainsi communes, départements, régions sont représentés, de même que la métropole et l'Outre-Mer.

Ces témoignages de terrain tous aussi riches les uns que les autres, révèlent l'importance de l'utilisation de information géographique pour gérer des territoires incroyablement disparates, qu'ils soient côtiers, montagnards, sous pression anthropique, ou en vieillissement, urbanisés, ruraux, suréquipés ou démunis d'infrastructures...

Ce document a pour objectif de montrer, d'une part, l'intérêt de l'information géographique dans l'exercice d'un mandat et, d'autre part, l'intérêt économique de la mutualisation de données à l'échelle de différents territoires.



**Martine
VANDELLE**

ELUE AU CONSEIL RÉGIONAL
DE BOURGOGNE,
PRÉSIDENTE DU GIP E-BOURGOGNE



Quel citoyen n'a pas utilisé de GPS embarqué, regardé son habitation sur une photographie aérienne, consulté les services publics à proximité sur son smartphone...?

Ces exemples de valorisation de l'information géographique, domaine auparavant réservé aux techniciens de l'ombre, sont bien connus du grand public.

Les collectivités ne sont pas en reste, poussées par des obligations (Directive Inspire), l'ouverture des données publiques (Open Data), l'amélioration de la connaissance de leur territoire ou encore par la dématérialisation des services publics.

Les collectivités s'emparent de l'information géolocalisée pour développer les services aux citoyens, l'efficacité de leur administration, le développement économique de leur territoire.

Des Infrastructures de Données Géographiques (IDG) complètent le paysage de l'information géolocalisée et servent de support de mutualisation et de partage afin que tous bénéficient de ces informations et les adaptent à leurs besoins. GéoBourgogne comme les IDG présentées dans les pages qui suivent en sont des exemples.

Ce document témoigne de la vitalité des territoires et de leur capacité d'innovation dans l'usage de l'information géographique ainsi que des bénéfices engendrés par la circulation des informations.

Martine VANDELLE,



**Dominique
CAILLAUD**

DÉPUTÉ HONORAIRE DE VENDÉE,
PRÉSIDENT DE L'AFIGÉO



AFIGÉO

L'AFIGÉO, qui organise les Rencontres des dynamiques régionales et anime le réseau des CRIGEs, a publié, grâce à l'implication des responsables et animateurs de plateformes, de nombreux travaux techniques, réglementaires, et prises de position. Cette nouvelle publication marque un tournant pour une meilleure prise en compte de l'Information Géographique dans la sphère des décideurs et les encourager à s'appuyer sur les ressources humaines, techniques et le patrimoine de donnée dans la mise en œuvre de leurs actions. Chaque acteur, chaque échelon territorial, a ses propres compétences et contribue à enrichir le patrimoine national. Avec le Web 2.0, l'open data, la «centralisation» disparaît : les données sont moissonnées là où elles existent, là où elles sont produites.

Les dynamiques partenariales sont à maintenir et à encourager à tous les échelons territoriaux, avec tous les partenaires. Elles ne peuvent exister sans l'adhésion des élus et le regard de l'usager, du consommateur. Dans un contexte d'économie d'échelle et de libéralisation de la donnée en direction du citoyen, l'information géographique qui n'est pas qu'un simple outil technique demeure un formidable levier économique, de richesse pour les territoires. A chaque territoire de produire les données locales, développer des applications thématiques, adaptées à la diversité et aux besoins de leur territoire. A chacun d'organiser la vulgarisation de l'information géographique à destination des Elus, Aux décideurs de s'inscrire aujourd'hui dans l'économie numérique. Anciens ou nouveaux Elus, vous trouverez dans ce recueil les témoignages d'Elus de collectivités variées, de la commune à la région, en métropole comme en Outre-Mer une occasion pour tous de partager des visions stratégiques comme pragmatiques et de démontrer une fois de plus la nécessité de s'appuyer sur l'information géographique pour mettre en œuvre vos actions.

Le Président de l'AFIGÉO
Dominique CAILLAUD

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS LES PYRÉNÉES

Des usages numériques pour le développement de l'économie montagnarde



Jean-Michel
ANXOLABEHÈRE

Président de la Chambre
d'Agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
Président de l'Association
des Chambres d'Agriculture
des Pyrénées,
Président de l'Assemblée
Pyrénéeenne d'Economie
Montagnarde (APEM)



➤ TABLEAU GÉNÉRAL : UN OBSERVATOIRE SOCIO- ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL DYNAMIQUE DU MASSIF PYRÉNÉEN

L'Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde (APEM) est une association de loi 1901, créée en 1997 dans le but de rassembler les acteurs économiques des Pyrénées autour d'un projet global de développement durable des territoires de montagne pyrénéens, associant la promotion des usages numériques notamment les SIG dans les projets d'aménagement des territoires.

L'APEM représente donc l'Interconsulaire Pyrénéen et les problématiques communes à ses trois secteurs d'activité (agriculture, artisanat, commerce et industrie). A ce titre, le Président de l'APEM est un élu consulaire. Jean-Michel ANXOLABEHÈRE est Président de l'APEM depuis 2011. Le dispositif d'observation « SIG-Pyrénées » est unique à l'échelle d'un Massif. Accessible sur internet, cet outil d'aide à la décision offre une information fiable et mutualisée sur les dynamiques socio-économiques et territoriales à l'œuvre sur le Massif, grâce à des outils de recueil et de diffusion de données (cartographies interactives) qui dépassent les limites administratives et englobent l'ensemble de la zone Massif comme territoire de référence.

Les liens qu'entretient l'APEM avec les consulaires pyrénéens permettent de qualifier cette information et de se situer au cœur des préoccupations des socio-professionnels : agriculteurs, artisans, commerçants... Cela permet à l'APEM de publier ponctuellement des dossiers thématiques.

Du point de vue technique, l'outil SIG-Pyrénées est construit à partir d'une plateforme d'échange et de mutualisation des données (IDS). Il s'agit d'un système informatique proposant un ensemble de services de gestion et de partage de données géographiques selon les standards internationaux garantissant l'interopérabilité entre systèmes (normes INSPIRE).

Cela permet d'entretenir des liens étroits, stratégiques et techniques, avec les plateformes géographiques régionales telles que PIGMA en Aquitaine, SIG-LR en Languedoc-Roussillon, et CRIGEOS en Midi-Pyrénées.

➤ RÔLE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SUR LE TERRITOIRE : UNE VISION STRATÉGIQUE ET TRANSVERSALE DU TERRITOIRE DE MASSIF.

Dans la philosophie de l'APEM et pour ses élus, les SIG se situent au croisement des TIC et de l'aménagement territorial. En effet, l'approche cartographique permet de rendre compte et résumer les complexités territoriales, comprendre les effets des interactions des différents acteurs et constitue à ce titre un outil majeur d'aide à la décision et à la prospective pour un territoire à la fois interrégional et transfrontalier comme le Massif des Pyrénées. En ce sens le SIG-Pyrénées est dès sa naissance en 2001 un outil unique.

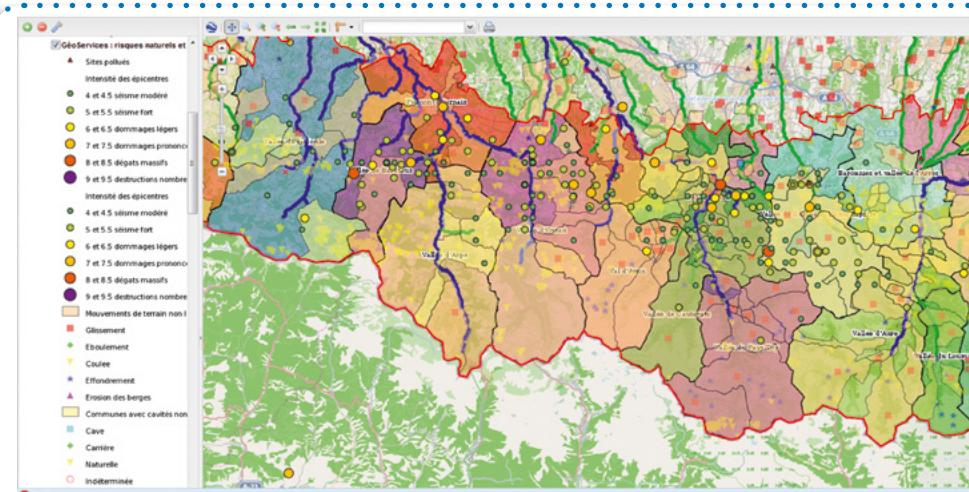
Dans les années 2000, des plateformes géographiques régionales se sont créées, avec lesquelles le SIG-Pyrénées possède des liens de partenariats, mais aussi dans les autonomies espagnoles et en Andorre. Grâce aux récentes évolutions, l'APEM échange désormais des flux de données avec ces plateformes, avec une intensification souhaitée de part et d'autre, dans une logique de complémentarité ; elle réalise un travail d'agrégation et d'analyse à l'échelle des Pyrénées.

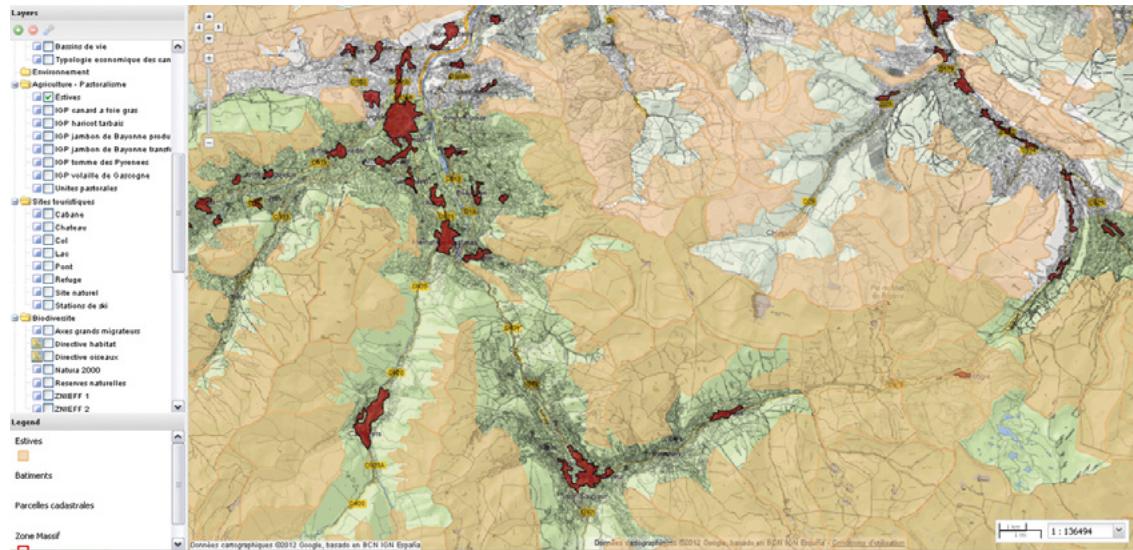
➤ MODALITÉS DE GOUVERNANCE : DES ACTIONS ÉLABORÉES EN CONCERTATION

Le SIG-Pyrénées est cofinancé par les 3 régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, l'Etat via le Commissariat à l'Aménagement des Pyrénées et le fonds européen FEDER.

Chaque année, l'APEM rédige un plan d'actions présentant l'ensemble des valorisations, travaux sur les données (via les « Focus Pyrénéens »), sur les outils, accompagnement des acteurs pour définir leurs besoins en SIG et utiliser les outils du dispositif.

Ce plan d'actions est présenté, discuté et validé en Comité d'Orientation Stratégique par l'ensemble des financeurs du projet.





SIG PYRÉNÉES

Système d'Information Géographique des Pyrénées

Statut juridique :

association

loi 1901 (Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde, APEM)

Date de création : 1999

www.sig-pyrenees.net



➤ LE SIG-PYRÉNÉES COMME DISPOSITIF A PLUSIEURS RÔLES :

✓ La diffusion des connaissances socio-économiques sur le Massif et l'aide à la décision pour les aménageurs des territoires pyrénéens, élus et techniciens, en mettant à leur disposition des données (géographiques et statistiques, des études, des projets, des analyses) ainsi que des outils de visualisation et de cartographie. L'animation autour du recueil, de la diffusion et de l'analyse des données produites participe au renforcement des liens entre les acteurs et à la dynamique de réseau sur les enjeux montagnards. Le développement des usages « métiers » liés aux SIG et TIC.

✓ Le savoir-faire technique de l'APEM est mis au service des acteurs pyrénéens pour apporter une assistance méthodologique et technique au développement des usages SIG et TIC répondant aux besoins de leurs métiers, du site web à l'interface SIG complexe, pour la gestion des ressources ou la valorisation de leurs activités, dans une optique de mutualisation des moyens.

✓ Construites à partir de logiciels libres, les démarches « métiers » du SIG-Pyrénées permettent de capitaliser les efforts de chacun en termes d'investissement, d'expérience et de ressources. Les adhérents à l'APEM bénéficient de ce dispositif mutualisé et d'un accompagnement de l'APEM à la conception et à la réalisation d'outils.

➤ ASPECTS FINANCIERS : LA PLUS-VALUE D'UN OUTIL INTER RÉGIONAL ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Chaque année, le financement du projet doit être argumenté, dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

Il est important de démontrer la plus-value du SIG-Pyrénées comme outil interrégional pour l'aide à la décision sur les problématiques relevant de la politique du Massif, mais également comme centre de ressources méthodologiques et techniques pour les petites structures et collectivités qui peuvent avoir difficilement accès à l'ingénierie nécessaire à la création ou l'utilisation d'une IDS.

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION ET UNE ASSISTANCE MÉTHODOLOGIQUE

Dans un contexte de changement des référentiels des politiques d'aménagement, les acteurs territoriaux doivent désormais prendre des décisions informées. Les outils TIC et SIG interviennent dès lors comme un moyen pour gérer l'incertitude autour de la connaissance territoriale et améliorer le processus de prise de décision.

Pour faire face aux faibles ressources des territoires de montagne et à des besoins croissants d'outils collaboratifs, les questions de mutualisation et de partage d'informations et de technologies sont primordiales. Ces enjeux demandent un accompagnement dédié et la recherche de nouvelles solutions adaptées au contexte pyrénéen.

➤ VISION PROSPECTIVE : L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE INVESTIT DE NOUVELLES APPLICATIONS

Avec les démarches impulsées au niveau européen comme INSPIRE, à l'échelle nationale pour l'Open Data, l'information géographique suscite un intérêt croissant de la part des particuliers, des entreprises ainsi que des autorités publiques. La spatialisation des enjeux, la quantification des objectifs, la localisation des ressources et des acteurs, sont autant de moyens pour impulser des démarches transversales de développement.

Les évolutions technologiques constantes sur les logiciels SIG permettront de plus en plus d'échanges automatisés d'informations et de précision dans les traitements, au service de l'aménagement et du développement économique des territoires.

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'innovation numérique au service de la solidarité entre les territoires



Christian
BOUQUIN

Président de la Région
Languedoc-Roussillon



TABLEAU GÉNÉRAL :
LA PLATEFORME SIG L-R EST
LE PROLONGEMENT NATUREL
DES SIG DES ORGANISATIONS
RÉGIONALES.

La plateforme régionale d'informations géographiques SIG L-R est une association créée en 1994, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région de 1994-1999. Son financement était assuré dans ce cadre

jusqu'à mi 2000. Ses membres fondateurs étaient : la Région Languedoc-Roussillon, l'Etat, le groupe BRL, le BRGM, et le Gip RECLUS.

Après une phase de retrait de la Région et l'Etat pendant laquelle la plate-forme s'est concentrée sur des activités d'animation et d'acquisitions mutualisées de données, la Région est redevenue membre administrateur en 2008, l'Etat l'a rejoint récemment. Dès lors deux nouveaux enjeux ont été ajoutés : le développement d'une infrastructure de données géographiques (IDG ou portail web) et la réalisation d'une orthophotographie haute résolution (20 cm). Aujourd'hui SIG L-R est pleinement opérationnelle et la grande majorité des acteurs publics régionaux y adhère. La plateforme régionale SIG L-R est le prolongement naturel des SIG qui équipent les organisations régionales. S'agissant du conseil régional le déploiement d'un SIG structuré date de 2008. La collectivité s'est dotée d'un service dédié qui développe et administre les briques applicatives, organise les circuits de données, anime et assiste les 55 cartographes métiers présents dans les services. Très vite nous avons souhaité associer nos organismes satellites à cette organisation ; 11 structures ont conventionné avec la Région, d'autres tels que les parcs naturels régionaux sont en train d'en faire de même.

MODALITÉ DE LA GOUVERNANCE : L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DOIT RELEVER D'UNE POLITIQUE DÉDIÉE

L'Information Géographique a une place à part dans les Systèmes d'Information car elle est très transversale. Souvent seulement perçus comme des outils au service de

politiques, les SIG doivent désormais relever l'enjeu d'une politique dédiée. La directive européenne Inspire en aura été l'élément déclencheur.

Concrètement, lorsque le SIG est utilisé pour appuyer l'aide à la décision, en produisant des cartes ou des applications d'analyse et de projection, nous le considérons comme un outil qui ne requiert pas de politique spécifique en dehors des sujets d'organisation. Dans ce cas, le SIG de la collectivité est une composante du système d'information, les objectifs qui lui sont fixés sont travaillés dans le schéma directeur des systèmes d'informations de la Région.

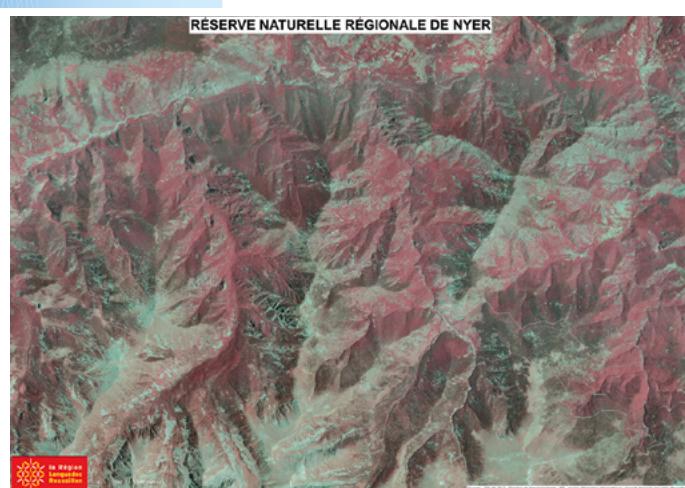
Mais le SIG est aussi un sujet en soi, en ce qu'il suppose d'échanges avec d'autres acteurs. Réaliser par exemple une orthophotographie régionale à 20cm de résolution est un sacré challenge ! Il nécessite l'adhésion d'un maximum d'acteurs, notamment pour les aspects financiers. Dans ce cas, nous reportons sur la plate-forme régionale la charge d'animation, d'organisation, de production ; les orientations sont proposées par le conseil d'administration de l'association dont nous faisons partie. Les élus votent des délibérations permettant l'octroi de financements nécessaires aux réalisations communes ; en cela la politique en matière d'informations géographiques est suivie de très près par les élus régionaux.

ASPECTS FINANCIERS : LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES DOIT ÊTRE UNE RÉALITÉ !

En tant qu'association, la gouvernance de la plate-forme régionale SIG L-R relève d'un conseil d'administration élu où les travaux programmés font l'objet d'un large consensus.

Certes, certains intéressent plus les échelons régionaux ou départementaux, d'autres les plus grandes échelles. Mais tous s'inscrivent dans une dynamique collective qui profite à tous les membres quelle que soit leur taille.

Sur les aspects financiers, là encore la logique associative est à l'œuvre. Les cotisations des membres, adaptées aux tailles des structures, constituent une première source de trésorerie. A cela il faut ajouter les subventions accordées en fonction des projets. Les derniers en date - orthophotographie, IDG, SIG Telecoms - ont su mobiliser



SIG - LR 2012 CONSEIL RÉGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON





©SKYLINE



©SKYLINE - © ORTHOPHOTO/BD TOPO IGN 2009. RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON - FÉVRIER 2011

l'ensemble des partenaires puisqu'ils répondaient à leurs attentes. Ainsi la Région a participé au tour de table en apportant sa contribution, il en a été de même pour l'Europe, l'Etat, les départements, les agglomérations et d'autres organisations de taille importante. Les collectivités de taille modeste profitent indirectement de ces financements, elles n'ont pas les moyens de financer autrement qu'en versant leurs cotisations. Ceci nous paraît tout à fait normal, la solidarité entre territoires doit être une réalité !

A l'avenir, nous réfléchissons à des mécanismes permettant d'inscrire l'action de SIG L-R dans plus de continuité, de pérennité. Les contrats actuellement en discussion permettront sans doute d'y parvenir.

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : LES ÉCONOMIES SONT AU RENDEZ-VOUS

4 missions principales sont assumées par SIG L-R en Languedoc-Roussillon :

- ✓ la diffusion et la promotion de l'information géographique ; l'infrastructure de données géographiques, le catalogue de métadonnées en sont aujourd'hui les principaux vecteurs.
- ✓ le partage des savoir-faire entre ses membres ; les groupes de travail thématiques et les journées professionnelles y contribuent très largement.
- ✓ faciliter le montage et le portage de projets par ses membres ; les projets collaboratifs ou mutualisés en sont les parfaits exemples. Ainsi le SIG Telecom ou les travaux autour du référentiel Adresses ont pu être structurés comme des projets mutualisés.
- ✓ l'acquisition, la production et la mise à disposition de produits et bases de données géographiques ; au-delà de l'orthophotographie régionale, bien d'autres données ont pu être ainsi acquises et partagées. L'occupation des sols de 2006, les référentiels IGN dès 2009, les SCAN de l'IGN ou l'imagerie spatiale sont en projets.

SIG L-R représente donc un outil mutualisé pour les territoires, doté de capacités de collaboration, de stockage, de diffusion ou de production de données. Au delà SIG L-R est utile à tous les professionnels de l'information géographique pour leurs activités de veille technologique ou réglementaire, d'échanges de bonnes pratiques ou de retours d'expérience. Ces activités apportent de la valeur au Languedoc-Roussillon.

Mais les économies sont également au rendez-vous! Acquérir ou produire une donnée de référence à plusieurs abaisse le coût pour chacun. C'est cette logique d'acquisition mutualisée qui doit prévaloir aujourd'hui dans bien d'autres domaines, l'utilisation des deniers publics devant être rationnalisée.

➤ VISION PROSPECTIVE : L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : UN ENJEU CENTRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

J'ai le sentiment que l'information géographique vit depuis quelques années et de manière accélérée depuis quelques mois un profond bouleversement. Après tout, qu'est-ce qu'une information géographique? Si on considère les smartphones, les technologies de capteurs, l'information spatiale... Tout peut être qualifié d'information géographique ! Avec l'essor des pratiques autour des globes virtuels ou services de cartographie en ligne, l'information géographique s'est en outre démocratisée avec des utilisateurs plus exigeants, des données plus nombreuses, des applications moins spécifiquement SIG.

Pour autant l'information géographique dispose d'avantages certains ; très tôt elle a su se structurer, la directive européenne Inspire y a fortement contribué. C'est cette structure qui explique aujourd'hui son omniprésence dans les portails Open Data qui fleurissent un peu partout en France. Ce constat m'amène à considérer l'information géographique en Languedoc-Roussillon comme un des enjeux centraux pour notre développement. Nous avons d'ailleurs identifié et inscrit dans notre stratégie de spécialisation intelligente - 3S - ce sujet. Concrètement, nous allons poursuivre notre politique de développement de référentiels de données (orthophotographie, occupation du sol, adresse, cadastre, etc.) tout en augmentant la capacité de SIG L-R à relever de nouveaux défis en matière d'Open Data, de thématiques partagées et d'interopérabilité. Et parce que le Languedoc-Roussillon dispose d'une maison de la télédétection reconnue internationalement, nous mettrons l'accent sur l'information spatiale également. Enfin nous poursuivrons la dynamique de la plate-forme en matière d'animation et de soutien aux territoires. La solidarité ira ainsi de pair avec l'innovation numérique pour laquelle l'information géographique a beaucoup à apporter.

SIG L-R

Systèmes d'Informations Géographiques en Languedoc-Roussillon

Statut juridique : association loi 1901

Date de création : 1994

Modification des statuts : 2001
www.siglr.org



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN AUVERGNE

De l'accès aux données par les acteurs publics au développement des entreprises



Dominique
GIRON

Vice-Présidente du Conseil général du Puy-de-Dôme,
Maire de Condat-lès-Montboissier,
Membre fondateur du GIP Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique



➤ TABLEAU GÉNÉRAL : MODERNISER LES MÉTHODES DE TRAVAIL AU CONSEIL GÉNÉRAL

A l'instar des autres Départements de France, le Système d'Information Géographie (SIG) du Département du Puy-de-Dôme est un outil indispensable pour les techniciens de notre collectivité pour répondre à nos obligations dans le domaine de la gestion de la voirie, des transports scolaires, des collèges, de l'environnement ou encore de l'aménagement du territoire. Par ailleurs, comme on a souvent coutume de dire, le SIG, pour nous élus, constitue un outil essentiel d'aide à la décision et à la gestion du territoire.

Conscient de l'importance de développer et moderniser les méthodes de travail, le Conseil général a réalisé entre juin 2008 et septembre 2012 la numérisation du cadastre des communes du département afin d'encourager, notamment, les communautés de communes à se doter d'un SIG en leur mettant à disposition ce référentiel.

En 2009, il est alors apparu naturel pour le Conseil général de devenir membre fondateur du GIP Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique dont la principale vocation est de coordonner la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence pour l'ensemble de la sphère publique (Services de l'Etat, Collectivités territoriales, établissements publics...).

➤ MODALITÉS DE LA GOUVERNANCE : UNE STRATÉGIE DE « GROUPEMENT »

Le Conseil général en tant que membre fondateur du GIP CRAIG siège au conseil d'administration aux côtés de l'Etat, de la Région Auvergne, des autres Départements, des Agglomérations et de l'IGN. Il participe ainsi aux décisions stratégiques du groupement.

En amont des conseils d'administration, un comité d'orientation, composé des techniciens, se réunit 2 à 3 fois par an. Il a en charge notamment de coordonner les actions à mettre en œuvre et en proposer de nouvelles en fonction des besoins des utilisateurs ou pour répondre à de nouvelles réglementations ou dispositifs législatifs.

➤ ASPECTS FINANCIERS : BÉNÉFICIER DU SOUTIEN DE L'EUROPE

Le CRAIG est financé pour une grande part, à parité, par l'Etat et la Région Auvergne. Les Départements participent à hauteur de 14 000€ par an. Par ailleurs, grâce au programme opérationnel FEDER Auvergne la plupart des projets portés par le CRAIG peuvent bénéficier d'une aide de l'Europe.

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS SUR LE PLAN TECHNIQUE, JURIDIQUE ET ORGANISATIONNEL

Le CRAIG permet un accès facile aux données pour l'ensemble des acteurs publics. Ils disposent ainsi d'une information de base indispensable à l'aménagement du territoire comme par exemple le cadastre, les prises de vues aériennes ou certaines données réseaux. En outre, ces référentiels de données étant mis à disposition « gratuitement » cela permet aux collectivités de réaliser des économies substantielles.

L'utilisation des données est ensuite facilitée par l'accompagnement permanent qu'assure le GIP auprès des organismes utilisateurs tant sur le plan technique, juridique ou organisationnel.

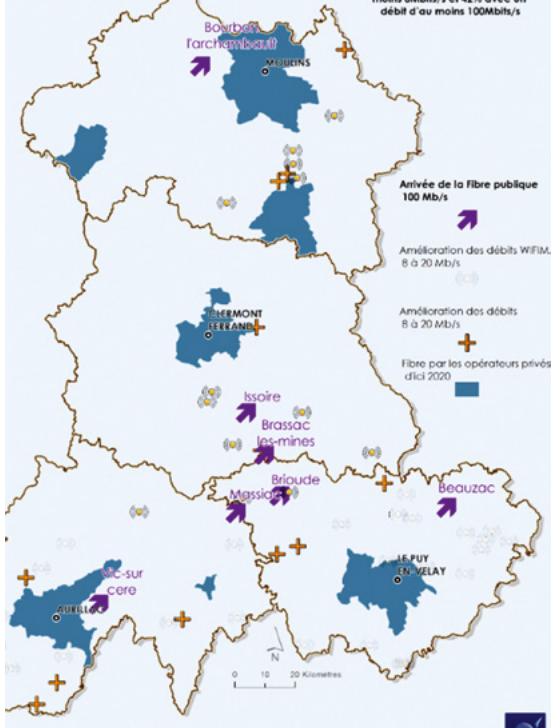
Dans le cadre de ses missions, le CRAIG est amené également à appuyer certains acteurs sur des thématiques très spécifiques. Le CRAIG a joué notamment un rôle très important tout au long du dialogue compétitif relatif au déploiement d'un réseau Très Haut Débit d'initiative publique en mettant en cartographie les propositions des candidats. Ces cartes ont constitué des instruments d'aide à la décision très précieux. Son implication durant le déploiement du Très Haut Débit nous permet de suivre l'avancement du programme en temps réel.

premiers déploiements juillet 2013 - juillet 2014



Objectif 2017

100% des foyers auvergnats avec un débit d'au moins 8Mbps/s et 42% avec un débit d'au moins 100Mbps/s





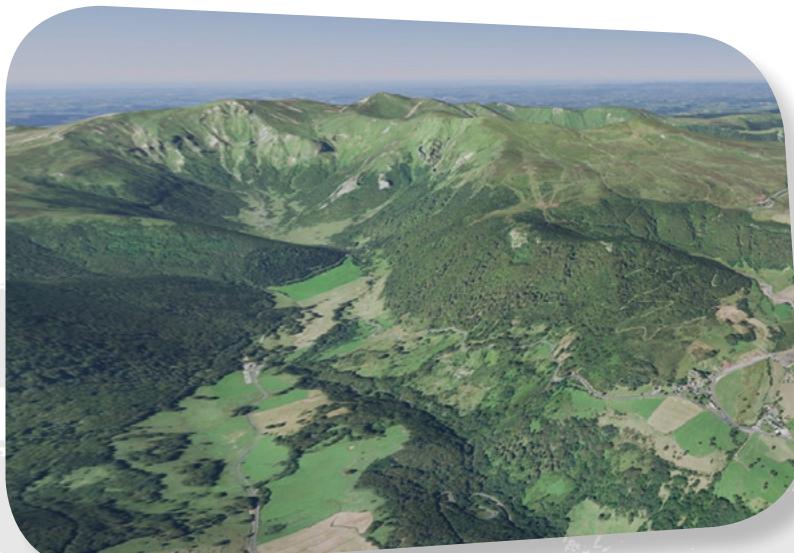
VISION PROSPECTIVE : VERS L'OPEN DATA

L'évolution de l'information géographique dans nos territoires s'inscrit dans la dynamique du mouvement Open Data engagé maintenant depuis quelques années par l'Etat et plusieurs collectivités.

Depuis 2012, au sein du GIP, nous avons décidé de libérer en licence ouverte les données orthophotographiques et altimétriques acquises par le CRAIG sur la région Auvergne. Désormais, ces données peuvent être librement téléchargées sur le site du CRAIG à l'adresse suivante : <http://opendata.craig.fr>

D'ores et déjà, plusieurs entreprises clermontoises se sont emparées des données pour créer de nouveaux services. En plus de faciliter l'accès aux données à tous, l'Open Data permet ainsi d'accompagner la créativité et le développement de nos entreprises.

CRAIG



CRAIG - IMAGINE3D - VALLÉE DE CHADEFOUR - AUVERGNE

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique

Statut juridique :

Groupement d'intérêt public

Date de création :

2006 : phase de préfiguration
du Pole Géomatique

Régional Auvergnat,

2007 : création du CRAIG

www.craig.fr



CRAIG - IMAGINE3D - MASSIF DU SANCY - AUVERGNE

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

DANS LE TARN

Favoriser la création harmonisée de données géographiques



Alain
GLADE

Elu de la Communauté de Communes Tarn & Dadou, Premier adjoint à la Mairie de Briatexte, Président de TIGéo² (Tarn Information Géographique)



Un certain nombre de géomaticiens du département du Tarn ont, depuis une dizaine d'années, créé un réseau informel d'échanges concernant les problématiques techniques, les retours d'expérience et la pédagogie à développer auprès des élus, pour sensibiliser ces derniers à l'information géographique et à ses usages au quotidien. Élu communal en 2008 et délégué à la Communauté de Communes, dotée d'un S.I.G., j'ai découvert à travers les outils, plus particulièrement le cadastre numérisé à destination des 29 communes, l'usage quotidien que les secrétaires de Mairie en faisaient. Dans le même temps, l'objectif de mutualisation porté par le réseau des géomaticiens avait tendance à s'essouffler, faute d'implication des élus des différentes collectivités locales. Après de nombreuses réunions de travail élus/techniciens, l'idée sous-jacente d'une structure départementale s'est concrétisée quand le Conseil général du Tarn a validé la démarche en 2011. Le choix s'est porté sur la création d'une association loi 1901, intitulée Tarn Information Géographique.

► RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : PARTAGE ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'association TIGéo² a pour objet, sur le territoire tarnais, de promouvoir et de développer l'usage de l'information géographique, d'en favoriser la création harmonisée et le partage dans le cadre de partenariats entre ses membres, de relayer avec les structures homologues des niveaux régionaux et nationaux, toutes informations et projets intéressant son étendue territoriale.

► TABLEAU GÉNÉRAL : DU RÉSEAU INFORMEL À LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE DÉDIÉE

► ASPECTS FINANCIERS : UNE PARTICIPATION DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DES ADHÉRENTS

Ses recettes proviennent pour 50% du Conseil général, et pour 50% des cotisations des collectivités adhérentes. Le choix a été fait de démarrer avec les collectivités volontaires, à charge pour l'Association de fédérer progressivement les autres collectivités, essentiellement à travers les usages et leurs développements, via une plateforme départementale.

► VISION PROSPECTIVE : COOPÉRATION ET COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Dès sa création, TIGéo² s'est inscrit dans la réflexion régionale concomitante relative au Centre Régional d'Information Géospatiale de Midi-Pyrénées (CRIGEOS). Ce centre, de coopération interdépartementale, a vocation, en particulier, à :

- ✓ Mutualiser les compétences et les achats de données, de logiciels, d'équipements afin de réduire les coûts pour l'ensemble des collectivités locales, et les organismes qui ont des missions publiques.
- ✓ Mettre à disposition des collectivités locales, des services de l'Etat et des organismes qui ont des missions publiques des bases de données géographiques cohérentes, homogènes et interopérables à travers des partenariats permettant de négocier des licences d'utilisation élargies et de grouper les commandes.
- ✓ Mettre en place une Infrastructures de Données Spatiales (IDS) pour mettre en œuvre à l'échelon régional la directive européenne INSPIRE.
- ✓ Coopérer et échanger avec les autres plates-formes géographiques régionales dans le cadre du réseau des CRIGES développé par l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO).



ENTRÉE DE L'ETAT MAJOR DU SDIS 81 QUI HÉBERGE TIGEO
CRÉDIT PHOTO : SDIS 81 / SERVICE COMMUNICATION / L. THIEL

OUTILS THÉMATIQUES



ADRESSAGE



ARTISANAT
COMMERCE



VOIRIE



DOCUMENTS
D'URBANISME

TIGéo²

Tarn Information Géographique
Statut juridique : association loi 1901
Date de création : 2011
www.tigeo.fr

Visualiseur CARTOGRAPHIQUE DE LA FUTURE PLATE-FORME TIGEO - CRÉDIT PHOTO : TIGEO



CRIGEOS

2012 - 2013
CRIGEOS

Contact | Membres légaux | Plan du site | Extranet | Rechercher

Centre Régional d'information GÉOSpatiale
le portail de l'information géographique et spatiale de Midi-Pyrénées

Actualités

- IGN - Licences ouvertes : de nouvelles données disponibles gratuitement sur l'espace professionnel
- Yer succès de la 7ème Ménée Géomatique - Présentations
- Séminaire "Adresse" le 26 novembre à Albi organisée par TIGEO
- Séminaire départemental « Systèmes d'information Géographique (SIG) et URBANISME » le 28 novembre - FOix
- Aujourd'hui, franchissez le pas entre territoire et informatique 1 à 2 avant la 7ème Ménée Géomatique !

Présentation

Or grâce au visualiseur vous pouvez consulter la cartothèque qui rassemble toutes les cartes régionales, départementales et locales produites par les fournisseurs nationaux et régionaux qui concernent directement notre région.

CRIGEOS

Centre Régional d'Information Géospatiale de Midi-Pyrénées
Statut juridique :
Projet piloté par l'État et la Région Midi-Pyrénées
Date de création : 2009
www.crigeo.org

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Du Décideur aux citoyens



Eugène
LARCHER

Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (C.A.E.S.M), Maire de la commune de «Les Anses d'Arlet»

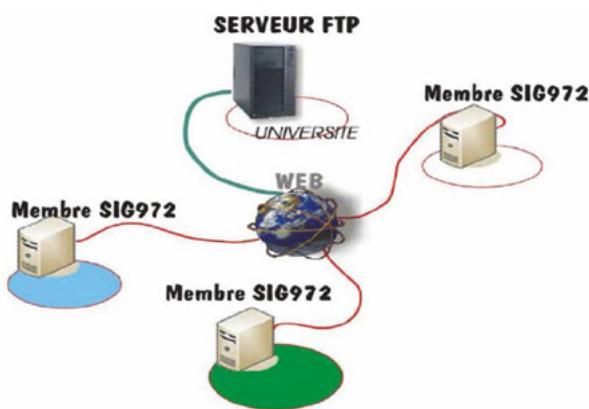


► TABLEAU GÉNÉRAL : LE SIG DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD VALORISE LES PROJETS DE TERRITOIRES

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud a entrepris, depuis 2008, la réalisation d'un système d'information géographique au service des élus, des techniciens et de la population. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et solidaire d'un territoire original, structuré par un important littoral sur lequel se trouve la plupart des communes (11 communes littorales sur 12). Aujourd'hui, la CAESM est marquée par un dynamisme démographique, dont l'une des conséquences observables est le passage du logement traditionnel individuel au logement collectif.

C'est dans la perspective de localiser les projets à partir d'éléments de diagnostic et d'éléments prospectifs que la création d'un système d'information géographique préconisée dans le contrat de mandature a été menée par les services de la Communauté assistés de notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et par notre maître d'œuvre. L'IDG GEOMARTINIQUE a accompagné la CAESM dans certains des choix techniques ainsi que dans la mise à disposition de référentiels. Les principaux objectifs du SIG de la Communauté sont de lire et d'anticiper l'aménagement du territoire de l'Espace Sud en cartographiant son évolution dans différents domaines ; de disposer d'un outil de connaissance et d'aide à la décision ; de mettre en évidence les disponibilités foncières à travers une lisibilité des contraintes géographiques et réglementaires ; de gérer la fiscalité intercommunale par une mise à jour régulière des données foncières et administratives du territoire et de promouvoir le territoire.

LE SIG972, UNE INFRASTRUCTURE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES



► MODALITÉS DE GOUVERNANCE : TRANSVERSALITÉ ET APPROPRIATION DU SIG PAR LES AGENTS

La mise en place d'un système d'information géographique présente de nombreux et réels intérêts pour l'exercice des missions assurées par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique. Il a aussi vocation à constituer un puissant vecteur de fédération autour de missions et de problématiques communes, un outil d'animation intercommunal entre les services de la CAESM, les communes du Sud et les partenaires extérieurs.

Les enjeux majeurs du SIG pour la CAESM sont de favoriser la mutualisation de l'information géographique, de valoriser les projets territoriaux menés par la CAESM et de disposer d'un outil cartographique d'aide à la décision pour étudier les projets.

Au niveau communal, les enjeux concernent l'appui à une structure opérationnelle dans le cadre de leurs missions, l'optimisation de l'acquisition et l'accès à un outil d'aide à la décision. Pour service SIG, la démarche consiste à valoriser l'information géographique, à maintenir une structure transversale dédiée à l'information géographique, à garantir l'appropriation par les utilisateurs, à intégrer les observatoires (Economique, Habitat au sein du SIG, Transport, Environnement), à animer un réseau d'échange sur la thématique des représentations spatiales des territoires avec les responsables des services techniques et des services d'urbanisme en vue d'identifier les besoins collectifs.

La transversalité qu'il favorise a permis l'appropriation de la démarche par les agents de la CAESM. Ils ont un rôle moteur dans la montée en charge de l'outil. Leur adhésion aux orientations a été essentielle et a permis la pérennisation de la démarche.

Le Service SIG assure pour cela la veille technologique et garantit le niveau de formation des acteurs impliqués dans la démarche en s'appuyant notamment sur la plateforme GEOMARTINIQUE.

En matière de gouvernance, le service SIG se trouve au sein de la direction de l'Aménagement et de la Planification et mobilise deux agents. Ce schéma d'organisation centralisée a permis de poser les bases solides du SIG et de son mode de fonctionnement. Seul le service SIG dispose des applications dédiées. Les autres directions de la CAESM travaillent avec ce service pour la gestion, l'analyse et l'édition des données. Elles ont accès aux données via un outil de consultation. Le service SIG a donc pour mission d'assister et de conseiller les utilisateurs, de coordonner l'ensemble des démarches, d'acquérir des données conformément aux attentes des utilisateurs. L'une des perspectives est de faire évoluer ce schéma d'organisation et de tendre vers une organisation décentralisée. Il s'agit d'une organisation où l'outil SIG est accessible à un

grand nombre d'utilisateurs. Chaque utilisateur dispose d'applications SIG nécessaires à la réalisation de ses missions. Le service SIG encadre les futurs utilisateurs dans leur pratique des applications SIG, et en particulier pour coordonner les différentes démarches.

ASPECTS FINANCIERS : ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DU SIG FINANCÉ PAR ESPACE SUD

La mise en place du projet SIG a été payée intégralement sur fonds propres pour un montant total de 170 000 €.

Elle a porté sur trois volets :

- ✓ une étude préalable à la mise en œuvre du SIG pour identifier les besoins et les utilisateurs potentiels, inventorier les informations souhaitées et les applications cartographiques et/ou numériques, monter l'architecture système, humaine et institutionnelle la plus adaptée

✓ la programmation du projet

✓ et la mise en œuvre effective avec la numérisation des données.

► RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : S'APPUYER SUR DES RÉFÉRENTIELS GÉOGRAPHIQUES COMMUNS

Les plateformes régionales appuient les politiques publiques, encouragent l'innovation et la transparence et accompagnent la territorialisation des projets. En participant à GéoMartinique/SIG972, l'Espace Sud joue son rôle de producteur et de diffuseur de l'Information Géographique, il propose aux autres partenaires son analyse spatiale du territoire. En s'investissant dans l'IDG, l'Espace Sud favorise la mutualisation et la diffusion des données, élément central dans l'aménagement, la productivité et l'attractivité des territoires. Adhérer à une IDG, c'est s'assurer que tous les partenaires partagent et s'appuient sur des référentiels géographiques communs, comme ceux issus du Référentiel Grande Echelle (RGE©) de l'IGN. C'est aussi bénéficier de données thématiques produites par les autres partenaires. L'IDG est un espace d'échanges techniques et scientifiques pour rendre les données interopérables, pour créer une dynamique collaborative de production de données là où elle fait défaut et pour faire circuler les données auprès des avants-droit tout en respectant les règles de diffusion.



BDTOPO IGN (JANVIER 2014)

VISION PROSPECTIVE : UN BESOIN D'ENRICHISSEMENT DE DONNÉES PERMANENT

L'évolution de l'information géographique est liée à l'enrichissement des données (ex : la mise en place du SCoT, photos aériennes de meilleure qualité, les observatoires, les réseaux, etc.). Un autre point important reste la mise en place du Très Haut Débit sur le territoire, faute de quoi le SIG de l'Espace Sud aura vraiment du mal à rentrer dans un usage quotidien. Enfin, au vu des activités touristiques balnéaires que polarise la CAESM, son SIG devra encore évoluer pour répondre aux défis environnementaux : gestion des ressources en eau, des déchets portuaires, des milieux naturels marins et la sécurisation des personnes et des biens face aux risques naturels.

GÉO MARTINIQUE

Centre de ressources
géomatique et Infrastructure
de données géoraphiques

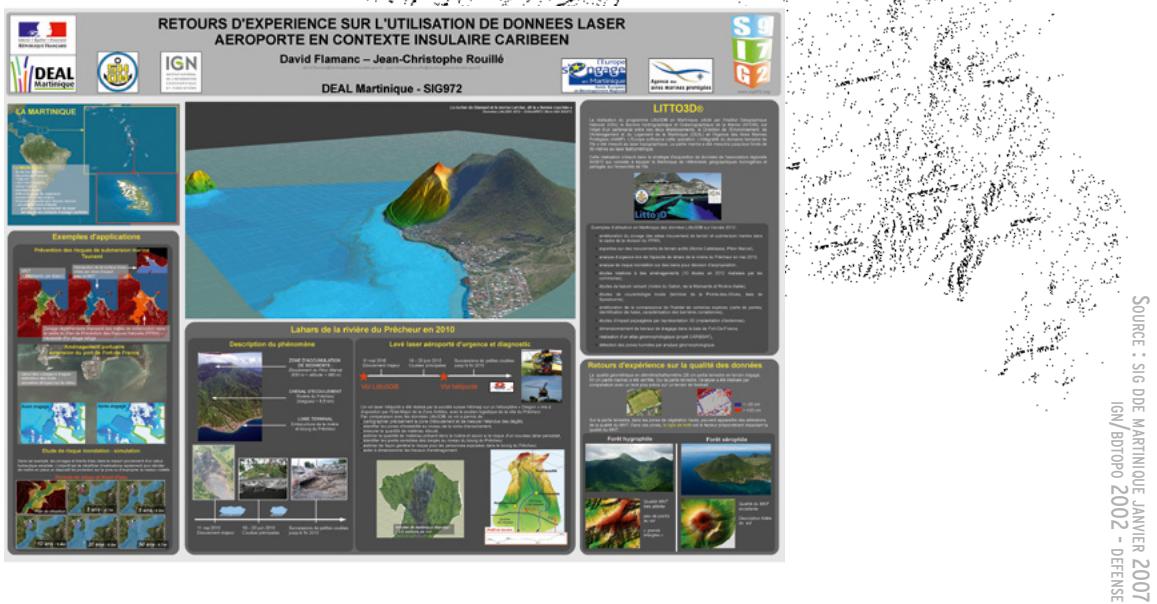
en Martinique

Statut juridique : association loi 1901

Date de création : 1990 :
émergence du réseau

Novembre 2008 :

Novembre 2000 :
création de SIG972
www.sig972.org



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN CHARENTE-MARITIME

Une stratégie initiale de décentralisation appuyée aujourd'hui par une volonté de mutualisation et de partage



Jean-Pierre
MORDANT

Elu de la commune de
Gémozac,
Membre du bureau du
Syndicat Informatique de
Charente-Maritime



Le Conseil général a décidé, en 2002, d'accompagner les 9 Pays et Communautés d'Agglomérations du département (appelés sites fédérateurs) dans la mise en place d'un outil SIG au profit de leurs collectivités, de façon autonome. Il a, dans le même temps, confié au Syndicat Informatique une mission de prise de compétences et d'accompagnement à leur profit. A partir de cet instant chaque site va développer son propre SIG.

En 2006, l'intérêt de posséder une plateforme d'échange de données entre tous les acteurs est validé et, grâce à des fonds européens (FEDER) et nationaux (FNADT), la Géoplateforme 17 a pu être réalisée et déclarée opérationnelle en juillet 2010.

En juin 2011, afin de mieux fédérer les actions entreprises par chacun, le Conseil général a franchi une nouvelle étape en définissant une politique SIG départementale et une gouvernance collective, dite partagée.

MODALITÉ DE GOUVERNANCE : DES PRINCIPES COMMUNS ET UNE AUTONOMIE D'Actions

Cette politique devait s'appuyer sur des principes communs : le partage (des données, des expériences, des réflexions,...), la normalisation (des données principalement), la valorisation (par enrichissement des informations géographiques), la mutualisation (des actions, des expertises et chaque fois que possible des moyens matériels ou logiciels...) et la recherche d'économies.

TABLEAU GÉNÉRAL : L'HISTOIRE DES SIG EN CHARENTE-MARITIME EST ASSEZ ORIGINALE ET EXPLIQUE LA STRUCTURE ACTUELLE

Le Conseil général a décidé, en 2002,

ASPECTS FINANCIERS : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE ET PÉRENNE

Le plus délicat a concerné les recettes et la détermination de la « juste part » de chacun dans le financement de cette politique collective. Une commission « budget SIG » a été créée afin d'établir une programmation budgétaire pluriannuelle.

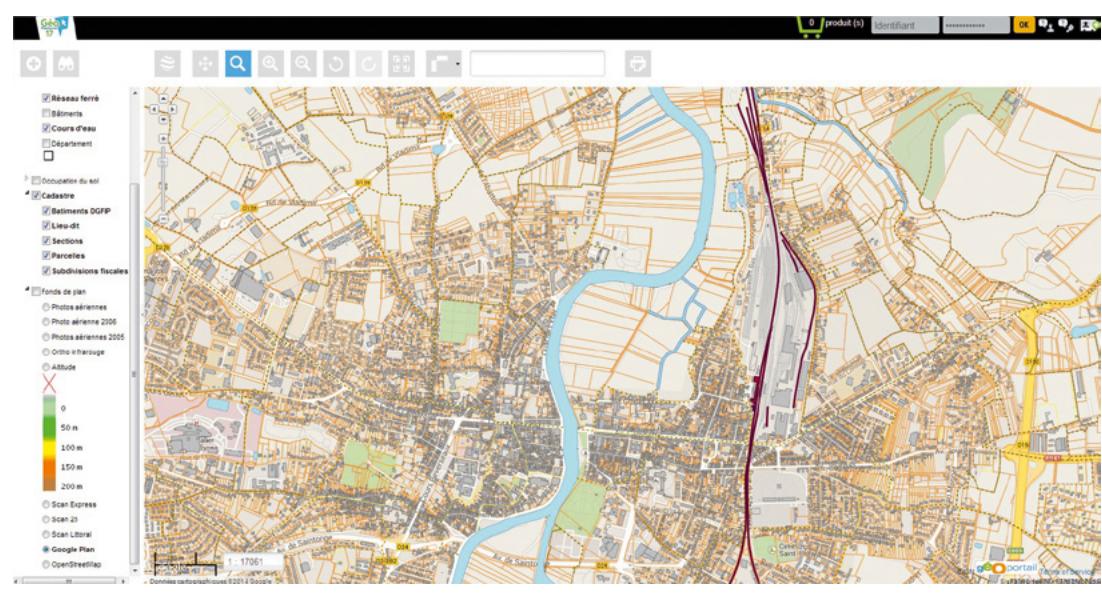
Depuis 2014, la Géoplateforme met à disposition des utilisateurs un large bouquet de services :

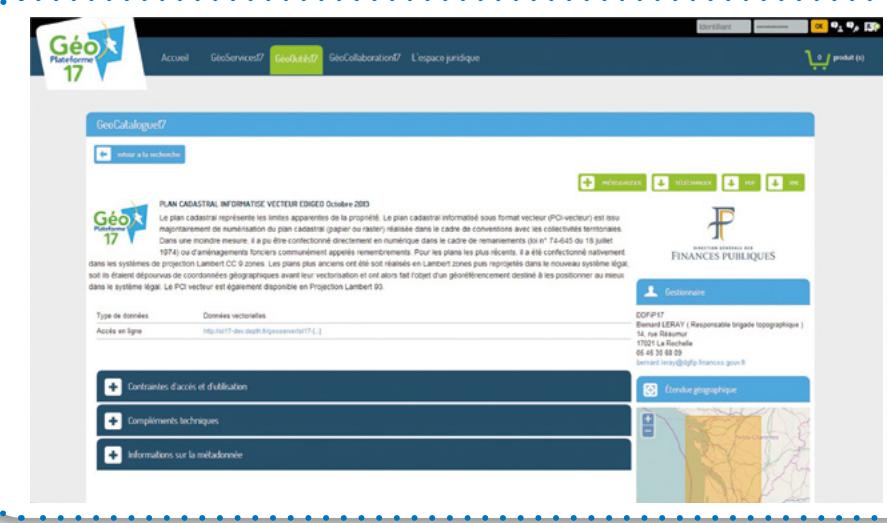
- ✓ le téléchargement et le dépôt de nombreuses données sous différents standards, y compris des données IGN,
- ✓ le catalogage et la visualisation de ces données,
- ✓ la prise en compte au profit des adhérents de traitements lourds et chronophages,
- ✓ la définition d'une réglementation juridique protégeant le producteur comme l'utilisateur données.

L'ambition est naturellement de développer en permanence ce bouquet.

RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : UN RÔLE D'ANIMATION ET DE MUTUALISATION POUR LE SI 17

Le SI17 s'investit dans la mise en place et l'animation de groupes de travail thématiques (urbanisme, réseaux, littoral,...) et dans la mutualisation d'actions : numérisation de PLU, mise en conformité des outils SIG avec la directive européenne Inspire, aide à l'application du décret sur les travaux (DT-DICT), définition d'un socle commun de services au profit de toutes les collectivités du département, formation au catalogage.





GÉOPLATEFORME 17

La consolidation de la politique départementale SIG concerne les services, les outils et les partenaires.

Concernant les services, le Comité Décisionnel a décidé de définir et de proposer la mise en place d'un « socle de référence de services SIG ». L'objectif consiste à établir, sur la base des missions, des compétences et des besoins des collectivités, les services auxquels toutes les collectivités devraient avoir accès, quels que soient leur statut et leur taille.

Pour les outils, il s'agit principalement de notre plateforme d'échange de données : la Géoplateforme17. Depuis 2010, plus de 150 utilisateurs de 99 organismes différents sont inscrits et l'utilisent dans le but d'intégrer dans leurs systèmes les données disponibles : des données de référence, mais aussi des données métiers déposées par les producteurs afin de les partager. Nous sommes en phase d'évolution de cet outil qui constitue le cœur du dispositif. De sa qualité et de ses performances découle directement l'adhésion des partenaires aux principes de la politique et notamment le partage des données.

Enfin, troisième domaine : les partenaires. L'enjeu est de faire adhérer le maximum d'organismes publics ou à missions de services publics afin d'avoir et d'échanger toujours plus de données et de partager le financement de notre politique. Chacun doit y trouver son intérêt mais savoir aussi parfois le dépasser pour embrasser une vision collective et un intérêt supérieur.

VISION PROSPECTIVE : L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ÉCLAIRE LES COLLECTIVITÉS POUR DES USAGES TRÈS VARIÉS

Tout d'abord, il me semble utile de réaffirmer que l'information géographique permet avant tout d'apporter un éclairage et des éléments de réponse à une problématique particulière et constitue une aide aux collectivités - tant pour l'élu que pour l'agent - dans l'accomplissement de leurs missions et sur la base de leurs compétences. Ainsi, l'information géographique et surtout l'usage que l'on en fait doivent alors venir appuyer des politiques plus globales comme : le logement, le transport, l'environnement, l'économie, le tourisme, le littoral, la gestion des risques, le social, la petite enfance... La liste peut être longue et les champs d'application vastes ! Nous n'en sommes aujourd'hui qu'aux balbutiements !

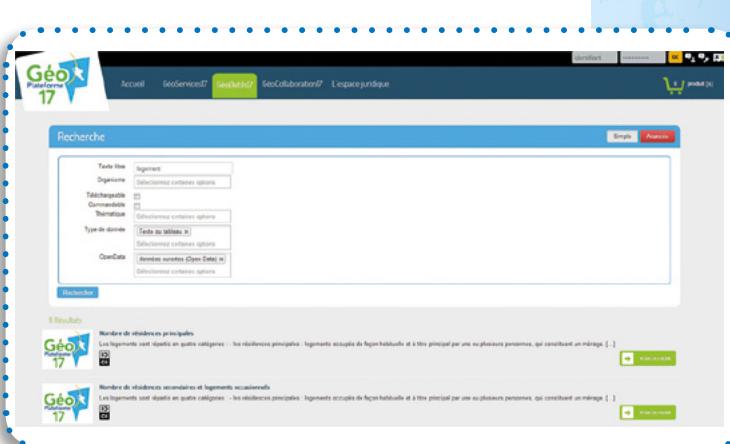
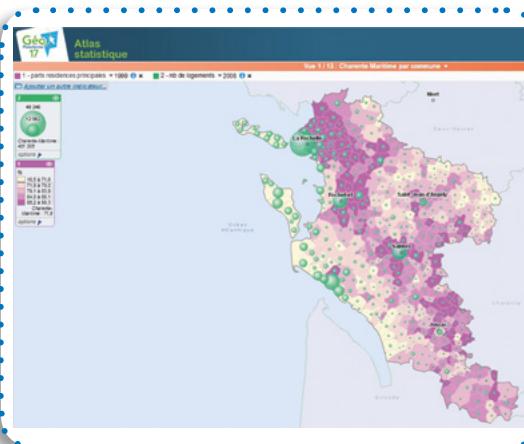
On peut considérer que le premier besoin d'une collectivité est avant tout de bien connaître son territoire et c'est dans ce domaine que les SIG ont montré dès le départ et montrent tous les jours leur pertinence et leur utilité. On imagine parfaitement que le développement des usages constitue l'avenir des SIG. Et dans cette perspective il importe de fédérer les énergies, de partager les idées et les réalisations en dépassant largement les « frontières » de nos propres territoires.

Plate-forme d'échange de données géographiques du Syndicat Informatique de Charente-Maritime
Statut juridique : Syndicat mixte sans but lucratif

Date de création : 2009 - 2010
financement et mise en œuvre de la Géoplateforme 17 - V1

Date de création : 2014
lancement de la Géoplateforme 17 v2

www.geoplateforme17.fr
www.si17.fr



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN PACA

Démocratiser les usages des SIG



Philippe
MUSSI

Elu au Conseil régional
Provence-Alpes Côte d'Azur



➤ TABLEAU GÉNÉRAL : L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE JOUE UN RÔLE ESSENTIEL DANS UN CONTEXTE DE DÉCENTRALISATION

Le CRIGE-PACA est un dispositif mûr disposant d'une forte expérience car il fédère l'essentiel des acteurs publics susceptibles de consommer des données géographiques (même s'il manque quelques communautés thématiques dans le dispositif). L'actualité en région est aujourd'hui dominée par le projet de créer, en plus de la métropole niçoise, la métropole marseillaise. Issues des nouvelles lois de décentralisation, ces deux métropoles couvriront à elles seules l'essentiel du territoire, en termes de superficie, de population, d'activités économiques. Les réflexions, pas toujours évidentes à mener, se concentrent donc sur les modalités de la mise en place d'un tel projet ainsi que les relations entre la Région et ces métropoles. En effet, ces métropoles auront le choix d'assurer les compétences qu'elles souhaitent s'approprier, dont certaines actuellement portées par la Région. Que ce soit dans les champs de l'économie, des transports, de l'aménagement, l'information géographique jouera un rôle essentiel dans l'exercice de leurs missions. C'est pourquoi, dans ce dispositif nous avons la volonté que le CRIGE-PACA soit l'organisme de référence, le « grand compte » de l'information géographique au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la sphère publique. Les relations et l'enrichissement mutuel entre le CRIGE - PACA les Communautés urbaines comme Marseille Provence, ou Nice Côte d'Azur fonctionnent déjà très bien.

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : UNE PLATEFORME AU SERVICE DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Au-delà des grandes métropoles, les plateformes régionales qui traitent de sujets techniques complexes apportent un appui essentiel à des petites entités qui ne disposent pas d'outils en interne (comme des communes des Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence du Vaucluse...). Toute cette expertise technique indispensable à l'ingénierie territoriale est disponible dans les plateformes.

Assurer l'équité des territoires est une préoccupation fondamentale de l'échelon régional. Dans le contexte de la région PACA qui est l'une des régions les plus hétérogènes en termes de densité de peuplement, de concentration des richesses, d'opposition zones alpines et littorales, on peut se réjouir qu'une structure comme le CRIGE - PACA apporte un accompagnement favorable à l'équilibre et l'égalité des chances pour chacun de ses territoires. Au-delà des missions classiques propres aux IDG, nous retenons en PACA de réelles réussites, telles que :

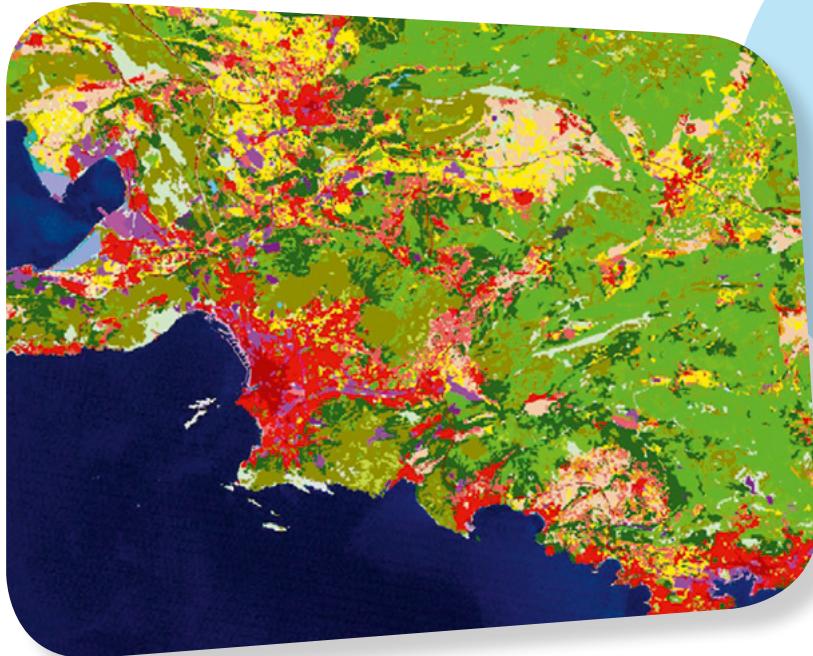
- ✓ L'ouverture vers la sphère de l'enseignement supérieur, la formation et la recherche.
- ✓ La démocratisation et le développement des usages des SIG.
- ✓ La création d'un véritable lieu de partage d'expertises, de moyens qui encouragent le « travailler ensemble », plutôt que chacun de son côté.

Cet apport est également essentiel pour les services de l'Etat, qui dans le contexte actuel de restriction budgétaire, peuvent s'appuyer sur un tel dispositif, qui vient en appui à l'exercice de leurs missions. Le CRIGE est un outil essentiel qu'il convient de soutenir.



CREDITS CRIGE

The screenshot shows the CRIGE website's homepage, which is 10 years old. It features a navigation menu with links to 'Navigation', 'Manifestations', 'Pôles Métiers', 'Ressources', 'Actualités', 'Publications', 'Le CRIGE', 'Annuaire', and 'Aide'. The 'Navigation' section includes links to 'Réunions plénières', 'Base de données Hydra', 'Inventaire des périmetres de qualité', 'Nomenclature Agricole à grande échelle', 'Climatique', and 'Atlas économique de l'agriculture'. The 'Pôle Métier Agriculture' section is highlighted, showing its purpose to regroup all actors interested in agriculture. It features a 'POLE METIER AGRICULTURE' section with a map of the region and a 'BD Hydra' section showing a map of agricultural areas. Other sections include 'Réunions plénières', 'Signes de qualité', and 'Nomenclature Agricole GE'.



CREDITS CRIGE

CRIGE PACA

Centre Régional de
l'Information Géographique en
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Statut juridique :

association loi 1901

Date de création : 1994 : 1^{ère}

convention d'acquisition

« mutualisée » d'une base de
donnée géographiques. 2003 :
démarrage opérationnel de la
structure CRIGE-PACA

www.crike-paca.org



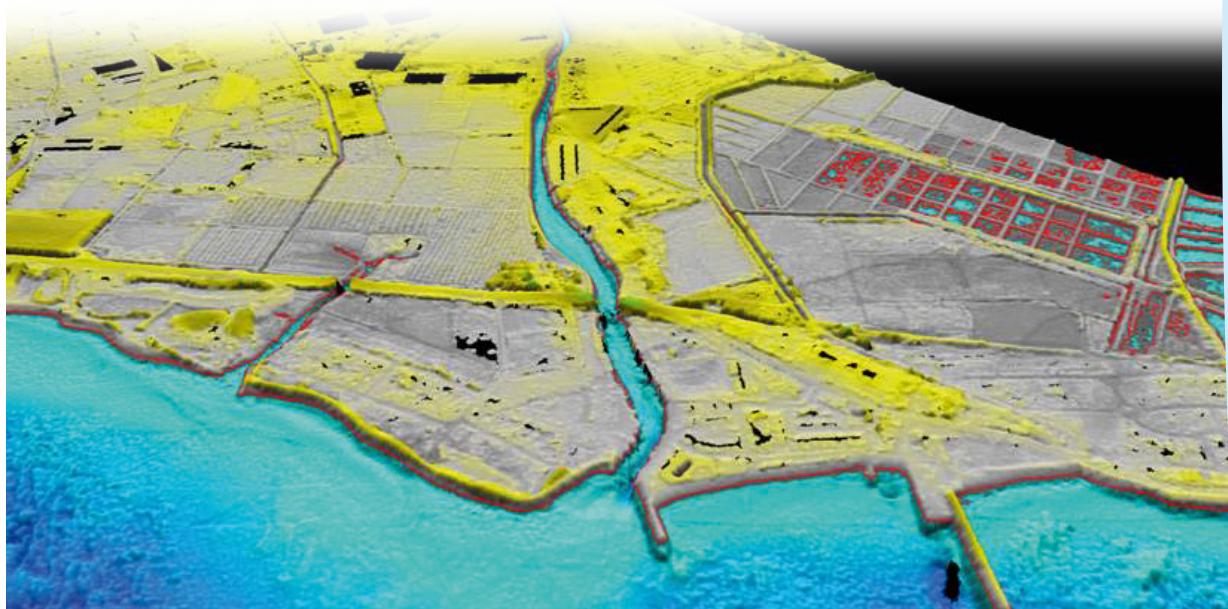
VISION PROSPECTIVE ET RÉUSSITES : SUIVRE L'ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION D'UN TERRITOIRE

Parmi les réussites, on peut s'arrêter sur le montage original et intelligent autour de l'acquisition mutualisée avec le Finistère de données orthophotographiques afin de réaliser une base de données Litto 3D© sur les deux territoires.

C'est ça aussi la mutualisation, sortir de son territoire pour résoudre collectivement des problèmes d'acquisition de données et ce malgré la distance !

Ce projet a nécessité de réunir divers acteurs, tels que le SHOM, l'IGN, des prestataires étrangers et consolider ensuite une large communauté d'utilisateurs. Les résultats finaux seront prochainement disponibles et répondront aux besoins forts exprimés par les acteurs du littoral de PACA, comme l'accompagnement de la démarche de réhabilitation mise en œuvre autour de l'étang de Berre. Les mesures n'étaient pas évidentes mais le pari est lancé !

Le CRIGE-PACA apporte un appui sur bien d'autres thématiques importantes, telles que le déploiement du haut débit dans les territoires alpins, la gestion des risques (très nombreux en PACA qu'ils soient naturels ou technologiques), les espaces maritimes, et les nouvelles énergies, enfin tout ce qui permet de suivre l'évolution de l'occupation d'un territoire.



CREDITS SHOM IGN TPM

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS L'AIN

Echanger avec des communautés thématiques



Denis
PERRON

Vice-président du
Conseil Général de l'Ain,
chargé de la prospective, de
l'aménagement du territoire,
et du logement
Président du CERF Rhône-Alpes



➤ TABLEAU GÉNÉRAL : DE LA NUMÉRISATION DU CADASTRE À LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Le Conseil général de l'Ain s'est doté dès 1995 d'un SIG, dans le cadre du projet de numérisation du cadastre départemental, projet pour lequel nous étions pilote. Dans les années

2000, le volume et l'éventail de données gérées par le SIG ont fortement augmenté, faisant de celui-ci un outil central de gestion, d'exploitation et de diffusion de données pour l'ensemble des compétences de la collectivité : routes, transports, environnement, action sociale.

Dès le départ et notamment dans le projet de numérisation du cadastre départemental, nous avons œuvré pour que la diffusion des données aux acteurs locaux soit la plus large possible : dans ce projet, le plan cadastral informatisé est diffusé à chaque commune du département, c'est le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Électricité et d'E-communication de l'Ain) qui assure cette diffusion. Cette volonté de diffusion de données et de partage des connaissances prend maintenant une dimension nouvelle avec la mise en place de l'observatoire des territoires de l'Ain en 2013. Ce projet se concrétise à travers un site de cartographie en ligne : il permet, très facilement, de cartographier plus d'une centaine d'indicateurs - population, logement, urbanisation, mobilité, emploi... - sur l'ensemble du territoire de l'Ain, de la commune au territoire de SCoT. Les données peuvent également être téléchargées pour calculer d'autres indicateurs ou être mises sous forme de graphiques. Dans ces conditions, l'infrastructure GEORHONEALPES est un dispositif intéressant pour diffuser plus largement les données de l'observatoire mais aussi réutiliser des données pour calculer de nouveaux indicateurs : suivi de la consommation foncière, prise en compte des risques, mutations agricoles...

➤ MODALITÉS DE GOUVERNANCE : UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

L'observatoire des territoires de l'Ain s'intègre dans une politique d'aménagement du territoire plus vaste. Après avoir mis en place un dispositif d'accompagnement des SCoT, le Département a voulu mettre en œuvre un outil qui permet une connaissance du territoire et une vision prospective, dans les domaines du foncier, de l'économie, de l'urbanisation, du social... L'observatoire nous permet maintenant de travailler sur un schéma prospectif d'aménagement des territoires, à partir de bases solides et réalistes. Ce schéma va nous permettre de mettre en lien la politique d'aménagement à l'échelle du département avec les politiques des territoires compétents et notamment les SCoT.

L'observatoire des territoires a été construit sur un réseau de partenaires. Si le Département a pris à sa charge les coûts de gestion des données, d'animation du réseau ou de diffusion sur le web, les partenaires ont été largement associés à la phase de définition des besoins à travers des interviews et des ateliers techniques pour définir les données à mobiliser. Une convention d'échange de données a été signée avec chacun des partenaires. Nous organisons régulièrement des formations et des réunions de suivi pour adapter l'outil aux besoins des utilisateurs en termes d'analyses, de données, de niveaux d'observations...

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : UN LANGAGE COMMUN POUR DÉVELOPPER LES ÉCHANGES

Quelles que soient les échelles, travailler sur un outil et un langage commun permet avant tout de faciliter les échanges. Autour de ces outils de partage de données, des dynamiques se créent entre les acteurs - coproduction de données, définition d'indicateurs, mutualisation d'achat de données - mais aussi des analyses qu'on peut en tirer - partage d'analyses territoriales, vision prospective cohérente...

Avec GEORHONEALPES, nous allons pouvoir échanger à travers des communautés thématiques. Je pense, par exemple, à un groupe de travail dédié à la consommation foncière en Rhône-Alpes. En effet, le CERF Rhône-Alpes (Centre d'Echanges et de Ressources Foncières) dont je suis le président, a lancé en 2013 une étude visant à mieux prendre en compte la consommation foncière dans les documents de planification. Les premiers travaux ont démontré qu'il y avait une multitude de démarches d'observation de la consommation foncière sur nos territoires, de l'échelle locale à l'échelle régionale. Il serait intéressant d'échanger les divers points de vue et les résultats afin de proposer aux élus locaux la méthode la plus adaptée à leurs besoins.

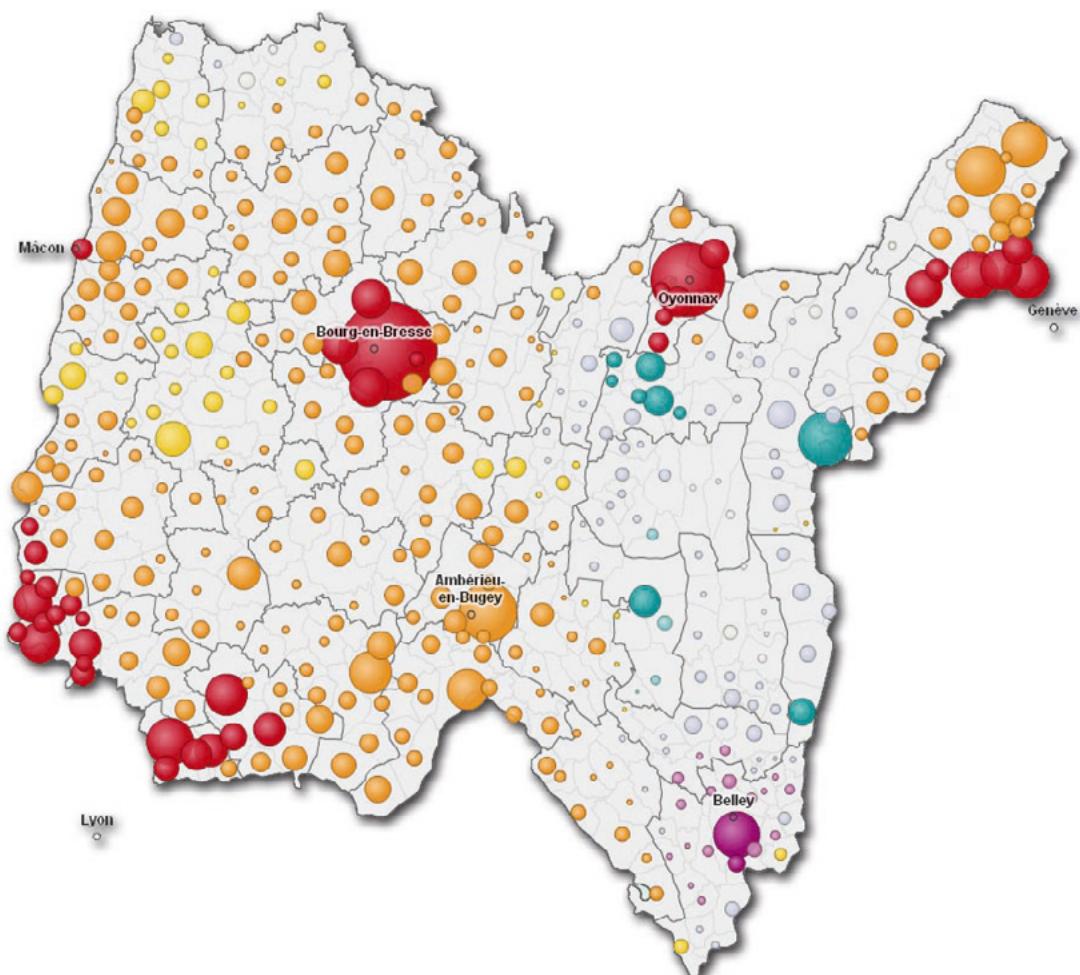


VISION PROSPECTIVE : UNE OUVERTURE À D'AUTRES PARTENAIRES

L'observatoire des territoires permet de valoriser nos bases de données et celles de nos partenaires afin d'en faire des outils à la portée de tous. Nous souhaitons donc pouvoir élargir notre réseau à d'autres partenaires, par exemple, dans le domaine du logement, aux structures associatives, bailleurs sociaux ou fédérations d'acteurs privés.

Il y a également un projet d'observatoire du social en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Ain. Du côté de GEORHONEALPES, notre rôle en tant que Département sera certainement d'être un relais d'informations pour les acteurs locaux et notamment les communes et communautés de communes afin que tout le monde puisse bénéficier des avantages de cet outil.

GEORHONEALPES



LA POPULATION DANS L'AIN EN FONCTION DE L'INFLUENCE DES AIRES URBAINES

SOURCE DES DONNÉES : INSEE, 2014

RÉALISÉE PAR OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES DE L'AIN - AVRIL 2014

Partageons l'Information Géographique en Rhône-Alpes

Statut juridique :

convention de partenariat.

GEORHONEALPES est portée

par la Région pour le volet

animation et par l'Etat (SGAR)

pour le volet administration.

Date de création : avril 2012

www.georhonealpes.fr

GEORHONEALPES
Partageons l'information géographique en Rhône-Alpes

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN RHÔNE-ALPES

Confiance et neutralité seront les maîtres-mots pour insérer GEORHONEALPES dans l'«écosystème» existant



Hervé
SAULIGNAC

Vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes délégué à l'aménagement des territoires, aux espaces, aux grands projets
Président du Conseil Général de l'Ardèche.



➤ TABLEAU GÉNÉRAL : COORDONNER LES INITIATIVES DE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES ET SERVICES TÉLÉCOMS

La Région Rhône-Alpes, engagée auprès des collectivités territoriales, soutient sur son territoire les initiatives de déploiement d'infrastructures de communication électronique. C'est dans ce cadre que nous avons étudié, dès 2012, l'opportunité d'un portail régional de l'information géographique, la coordination de ces actions nécessitant une cartographie régionale des infrastructures et services télécoms pour consolider les informations et aider à la décision.

Notre diagnostic a montré que le territoire rhônalpin est déjà fortement couvert par des dispositifs d'échange de données, qu'il s'agisse de données généralistes ou de données thématiques. La complexité, l'imbrication et l'interdépendance de ces applications impliquent nécessairement de considérer l'existant comme un « écosystème », dans lequel notre plateforme devra s'insérer. GEORHONEALPES s'appuiera au maximum sur les SIG et IDG locaux, en respectant leur périmètre. Confiance et neutralité seront les maîtres-mots de notre action !

Les objectifs de mutualisation, d'interopérabilité et de partage de l'information géographique sur le territoire rhônalpin sont au cœur de notre projet de partenariat et de portail. Ils répondent à des besoins d'efficacité et de cohérence des initiatives publiques, ainsi que de mise en conformité avec la directive communautaire INSPIRE. Le projet GEORHONEALPES compte déjà d'importants soutiens, publics et privés, et les bénéfices attendus sont nombreux : du côté des instances publiques (Etat, collectivités territoriales), mais aussi des entreprises et des citoyens, qui pourront à terme consulter les ressources mises à disposition et les réutiliser.

➤ MODALITÉS DE GOUVERNANCE : DU CERCLE DES TECHNICIENS À LA DIMENSION POLITIQUE

La plateforme GEORHONEALPES, lancée début 2014, constitue une évolution du site PRODIGE qu'alimentaient les services de l'Etat : elle élargit le cercle de ses contributeurs, ainsi que son périmètre thématique et fonctionnel.

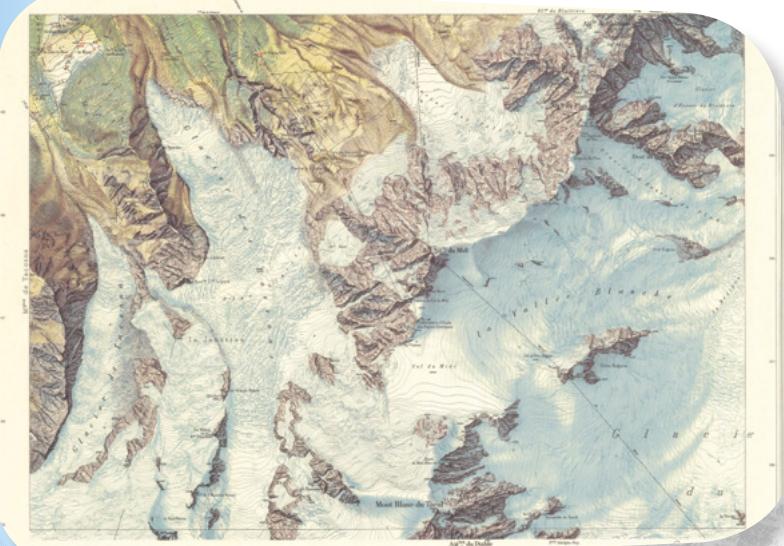
La gouvernance est en cours de construction. Nous capitalisons les retours d'expériences des autres régions, en nous inspirant notamment des choix opérés par GéoBretagne.

L'année 2013 a été mise à profit pour élaborer une feuille de route avec les objectifs thématiques prioritaires, rechercher un mode de gouvernance partagé et une répartition des moyens.

Un secrétariat technique de préfiguration s'est constitué, associant services déconcentrés de l'Etat, Région, Départements et grandes Agglomérations. La démarche poursuit son cours début 2014 : la plateforme est désormais ouverte, le dispositif de gouvernance est en phase de négociation et les contributeurs vont prochainement être formés à l'outil.

La nécessité de créer une structure ad hoc, de type associative ou GIP, ne s'est pas faite sentir car les ressources mobilisées sont celles de l'Etat (volet administration) et de la Région (volet animation). Pour autant, il nous appartiendra de mobiliser activement les acteurs du territoire pour les associer au projet et parvenir à une offre riche et diverse. Hors du cercle des techniciens spécialisés en géomatique, déjà actifs dans le projet, ce dernier reste encore abstrait aux yeux de certains ! La gouvernance de GEORHONEALPES, plutôt technique pour le moment, devra progressivement acquérir une dimension politique.

Génératrice de transversalité, la plateforme d'information géographique pourra intéresser largement les élus, car l'information géographique est un formidable outil d'aide à la décision.



SOURCE : IGN



ASPECTS FINANCIERS : CONVAINCRE ET MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR DÉPASSER LES ENJEUX FINANCIERS

GEORHONEALPES est en phase de démarrage. La dynamique est portée par l'Etat pour ce qui concerne le volet technique, par la Région pour l'animation. Chaque partie a mobilisé un ETP pour le projet.

Le dispositif n'est pas explicitement porté dans les PO du FEDER ou dans les axes thématiques du CPER. Il trouvera certainement sa place aux côtés des usages du numérique.

Au-delà, les finances de l'Etat et les échéances électorales à venir ne nous donnent pas forcément une visibilité très forte sur les contributions dont GEORHONEALPES pourra bénéficier à court terme... Ce sera de toute façon à nous de convaincre les acteurs potentiels, du côté des collectivités et même dans le secteur privé, de façon à mobiliser l'intelligence collective !



VISION PROSPECTIVE : VERS UNE MOBILISATION PLUS LARGE

Notre objectif est dans un premier temps de mobiliser largement les collectivités territoriales (départements, agglomérations, intercommunalités, communes...).

Par ailleurs Rhône-Alpes, en tant que seconde région française sur le plan économique, compte un nombre important d'entreprises du monde de l'information géographique, reconnues au plan national et international. Nous cherchons à mobiliser ces acteurs, et trouver avec eux les usages de demain, pour toucher le grand public et le monde de l'entreprise. L'information géographique porte un enjeu de liberté publique, de transparence mais aussi un enjeu d'efficacité publique dont nous entendons bien faire la démonstration.



RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : ÉCHANGES, DIFFUSION, COORDINATION MAÎTRES-MOTS DE GEORHONEALPES

Comme GEORHONEALPES est en cours de déploiement sa place et son rôle restent encore à écrire. Néanmoins, trois objectifs forts se dessinent.

- ✓ La vocation fondamentale de GEORHONEALPES est de constituer un espace d'échanges et de concertation sur l'information géographique en Rhône-Alpes.
- ✓ GEORHONEALPES permettra évidemment de mutualiser et de diffuser les données géographiques relatives au territoire rhônalpin à des fins de consultation et de réutilisation, mais aussi de faciliter les travaux et échanges entre les partenaires.
- ✓ Enfin nous, entendons faciliter la coordination de projets opérationnels liés à l'information géographique : la production/acquisition /diffusion de données, et même la réalisation d'études préalables sur des thématiques particulières.

GEORHONEALPES

Partageons l'Information Géographique en Rhône Alpes
Statut juridique :

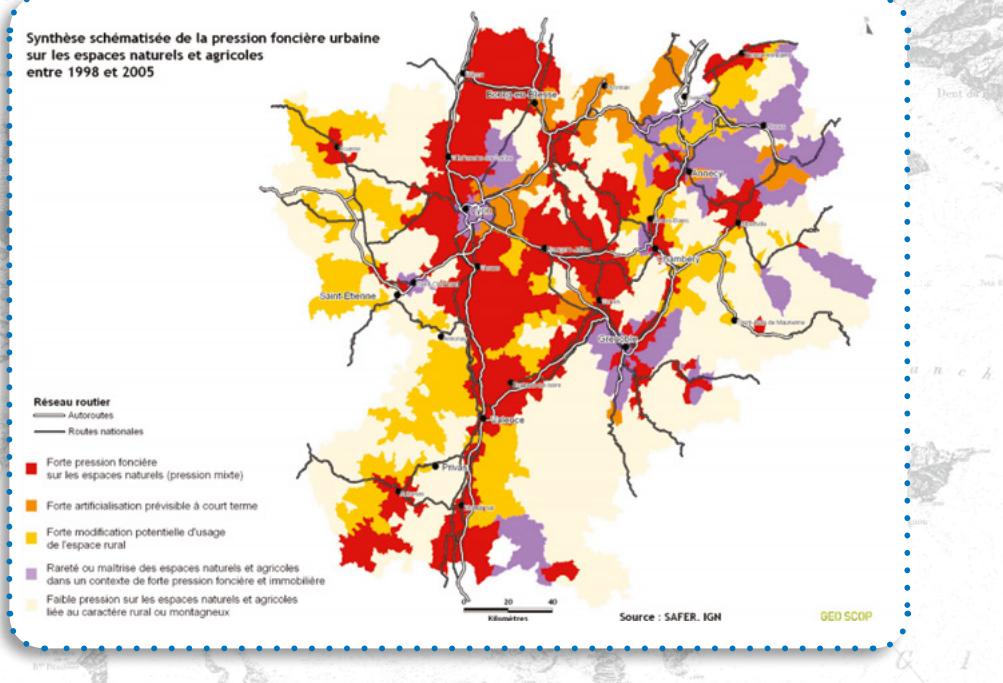
convention de partenariat.
GEORHONEALPES est portée par la Région pour le volet animation et par l'Etat (SGAR) pour le volet administration.
Date de création : avril 2012

www.georhonealpes.fr

GEORHONEALPES
Partageons l'Information Géographique en Rhône-Alpes



SOURCE : IGN



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN CORSE

Des outils essentiels pour les projets d'urbanisme et la protection de l'environnement



Jean-Marie
SEÏTÉ

Maire de Galeria,
Vice-président du Parc naturel régional de Corse,
Vice-président de la Communauté de communes de Calvi Balagne



Fin 2012, quand j'ai été élu sur la commune et la communauté de communes, il n'y avait pas de SIG. Il y avait tout à mettre en place : un bel enjeu !

Pour la commune de Galeria, nous nous sommes lancés, en 2013, sur la constitution des premières bases de données sur le thème de l'habitat, et sur leur cartographie. Ces couches de données vont nous permettre de faire des corrélations entre les données statistiques de l'INSEE et celles issues directement du terrain. Nous allons ainsi pouvoir analyser les différents types d'habitat selon leur localisation, leur usage (principal ou secondaire), leur fréquence d'occupation (permanente ou saisonnière), leur caractère patrimonial (locatif ou non, investissement financier ou affectif...), etc. Parallèlement, nous travaillons sur une deuxième couche de données, liée à la toponymie. L'objectif est, à travers la réalisation d'une étude, de nommer tous les lieux de la commune suivant leur nom d'usage, selon une phonétique et une orthographe plus adaptée que ce qui figure dans les cartes nationales. Cette couche de données devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2014. L'ensemble de ces couches de données sont intégrées dans le système mis en œuvre par la Collectivité territoriale de Corse (CTC) : INFOGEO Corse. Qu'il s'agisse de la saisie de données ou de l'exploitation des outils de la plateforme, la coopération avec cette infrastructure de données géographiques est lancée. Il est dommage que, pour l'instant, encore peu de gens s'intéressent à ce type d'outils sur notre territoire... Qu'il s'agisse d'élaborer un PLU (plan local d'urbanisme), un SCOT (schéma de cohérence territoriale) ou un PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse), le sujet reste le même : le territoire. Un système vivant avec des caractéristiques propres, des symptômes à traiter. Il est nécessaire d'en faire le diagnostic, de voir ce qui va, ce qui ne va pas... Le SIG permet de poser ce diagnostic, d'alimenter les réflexions préalables au pronostic et aux préconisations. Il permet d'avoir une vision immédiate de la situation, de partager une information commune sans imposer le poids des

TABLEAU GÉNÉRAL : DU DIAGNOSTIC À LA PRÉCONISATION DU TERRITOIRE : UN SYSTÈME VIVANT

chiffres, de créer une mémoire pour un projet futur...

La démarche mise en œuvre sur la commune de Galeria a été transférée à l'échelle du PNR (soit 170 communes rurales). Pendant 5 mois, un stagiaire travaille sur le SIG du PNR, dans l'optique de la révision de sa charte. Sa mission est de réaliser un état des lieux cartographique du Parc, de mettre en place le SIG qui va permettre d'exploiter ces données, de relier ce SIG au portail INFOGEO Corse. Il devra prendre en compte l'évolution des territoires concernés par le parc (zones protégées, trame verte et bleue...). Pour un PNR, qui touche plus de 200 élus, les SIG sont des outils indispensables pour diffuser l'information à tous, très rapidement. Généralement, les élus connaissent très bien leur territoire mais ils ont besoin d'informations rapides, enrichies par le regard d'experts, sur des thématiques données. Par exemple, dans le domaine de l'éducation à l'environnement, qu'est-ce qui est fait, quels sont les outils disponibles, quelles sont les zones qui ne sont pas desservies par des équipements...

Si la loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme rénové) est promulgée, et le principe que les PLU deviennent intercommunaux acté, alors le travail effectué par la commune sera transféré au niveau de notre communauté de communes... Les projets seront plus conformes à la réalité des territoires.

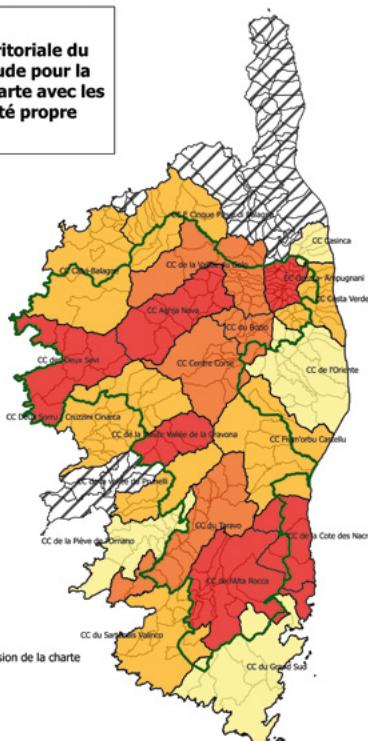
MODALITÉS DE GOUVERNANCE : DES SIG COMPLÉMENTAIRES POUR CHAQUE ÉCHELLE DE TERRITOIRES

Pour l'heure, il n'y a pas beaucoup d'expériences similaires de SIG dans les communes corses (exception faite pour la commune de Manso). Nous n'avons guère de retours d'expérience à part celle de la Collectivité territoriale de Corse et de l'équipe qui travaille sur le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC). Au sein du PNR et du Pays de Balagne, se doter d'un service SIG est aussi essentiel pour gérer tous les documents d'urbanisme, les réseaux...

Traiter toute l'information disponible sans faire du « bricolage ». Dans notre commune, nous continuons à travailler sur le SIG avec un stagiaire de l'ESGT (5 à 6 stagiaires par an). Dès le début, quand j'ai présenté la démarche, les élus de la commune ont observé l'évolution du SIG avec intérêt, tout en me laissant autonome sur ce

Cohérence territoriale du périmètre d'étude pour la révision de la charte avec les EPCI à fiscalité propre

Étude pour la révision de la charte
CC entièrement incluses
CC en grande partie incluses
CC à cheval
CC faiblement incluses
CC non incluses



projet. Dès le début, nous avons également interconnecté notre système avec le portail INFOGEO Corse, afin que les données soient croisées et que nous puissions nous appuyer sur leurs ressources.

Sans le soutien d'INFOGEO Corse, la mise en place de notre SIG aurait été plus compliquée... Même si nous ne sommes pas, directement, partie prenante de cette infrastructure de données géographiques, nous nous servons du portail pour récupérer certaines données par téléchargement tout en l'alimentant avec nos propres données. Une des communes voisines nous apporte aussi son soutien.

➤ ASPECTS FINANCIERS : ESPRIT D'OUVERTURE ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

Dans une commune rurale, comme dans toutes les petites communes d'ailleurs, nous manquons de personnes qualifiées. Pour notre commune, nous avons la chance de pouvoir travailler avec des élèves ingénieurs... mais il reste difficile de constituer une équipe en termes de mise à disposition et de compétences. Nous avons au moins l'avantage de bénéficier de l'appui d'INFOGEO Corse.

Un autre blocage auquel nous faisons face est la rétention de données. Les détenteurs de bases de données publiques ont du mal à diffuser leurs documents. Pourtant, l'information devrait être libre d'accès (d'autant que peu de personnes savent l'exploiter). Pour ce qui concerne le secteur privé, la situation est la même. Il n'y a guère possibilité d'échanger des données, faute de moyens financiers insuffisants... En Corse, les PPP (partenariats publics-privés) n'ont pas vraiment fait leurs preuves : manque de transparence pour des projets qui ont coûté très chers. Plus spécifique à la Corse, nous rencontrons aussi un problème lié à la qualité des données. Sur le littoral Corse, il existe très peu de données et celles qui existent ne sont ni fiables, ni actualisées. L'Etat a des craintes de diffuser certaines informations en Corse (notamment sur l'urbanisation du littoral). Il persiste une image fantasmagorique de la Corse...

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : LE SIG, UN OUTIL DE GESTION PERFORMANT MULTITHÉMATIQUE

Pour nous, le SIG est un outil de gestion performant du territoire communal, aussi bien pour les réseaux que pour la culture. Il nous permet de stocker, de gérer, de diffuser des informations. Par là-même, nous améliorons notre connaissance du territoire. Récemment, nous nous sommes rendus au service des archives pour faire un repérage de tous les documents existants, du 17ème et 18ème siècle, sur le patrimoine religieux et militaire de notre commune. Nous avons fait de même auprès des notaires... Nous pouvons ainsi gérer, au-delà des réseaux d'eau, des réseaux culturels ; cartographier le sentier des chapelles ; gérer mais aussi fabriquer de nouveaux projets. Pour les projets plus liés à l'urbanisme (éclairage public, assainissement...), le SIG nous permet de gagner en capacité de gestion, en réactivité. Nous pouvons ainsi intervenir et apporter une réponse plus rapide aux citoyens. En termes financiers, il est difficile de quantifier l'apport du SIG. Ce qui est certain c'est qu'il y a des gains : mieux gérer c'est gérer plus ! Si je gagne du temps sur la gestion des réseaux d'eau, je dégage plus de temps pour la gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement...



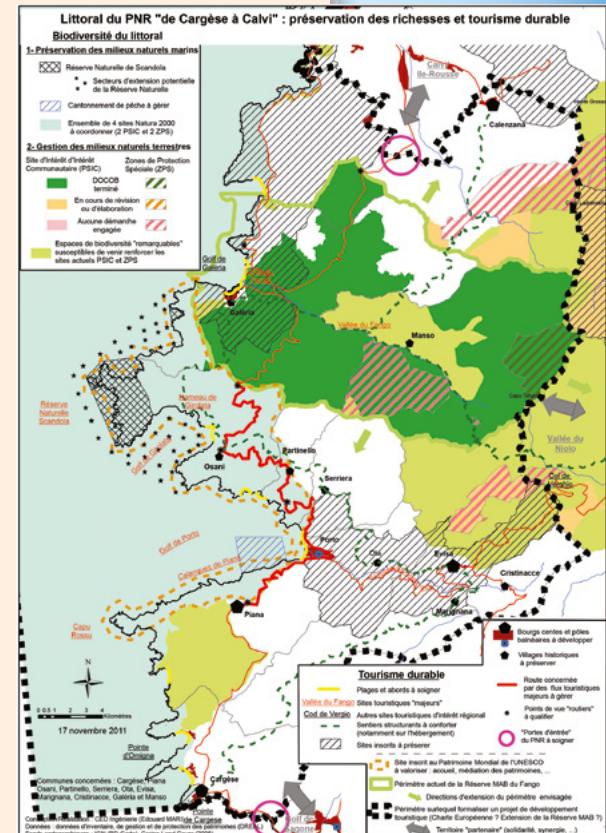
VISION PROSPECTIVE : LES TIC COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES VIEILLISSANTS

Dans l'idée, nous souhaitons ouvrir notre SIG au grand public. Il est important que les citoyens puissent avoir accès au portail pour apporter de l'information, enrichir la connaissance du territoire. Tout le monde a des choses à dire ! Avec différents outils d'échange, de navigation, de consultation, etc. tout un chacun peut transmettre les informations qu'il possède. Plus l'information est rassemblée, plus l'information est commune, plus la démocratie progresse ! Un des obstacles auxquels nous faisons face pour développer les TIC en Corse est l'accès au haut débit. S'il n'y a pas de débit, il n'y a pas d'usages possibles autour de l'information géographique... Nous aimerions bien passer au-dessus de 2 Mo de débit ! Sur le territoire, nous avons deux centres de recherche, une réserve de biosphère de l'UNESCO, une structure d'éducation à l'environnement La Casa Marina, etc. Tous les étudiants, chercheurs, artisans... qui vivent ou passent ici, regrettent de ne pas avoir de réseau. On nous parle de hertzien, de fibre optique... mais rien n'est fait. Notre première priorité est donc d'avoir, rapidement, un meilleur accès au réseau, notamment dans les campagnes. Pour des territoires comme la Corse, l'enjeu est de conserver une population jeune et dynamique, alors que se dessine un vieillissement de la pyramide des âges ; de garantir un environnement qui incite les jeunes à rester et en attire de nouveaux ; d'offrir un cadre propice au développement d'initiatives privées (commerçants, professions libérales...) dans des villages à faible densité de population. Avec un coût des transports élevé, dû à l'éloignement du continent et au relief de l'île, l'économie locale ne peut pas se passer de services accessibles sur Internet... Dans ce contexte, les TIC sont un des principaux vecteurs de développement du territoire. Dernier enjeu de taille pour la Corse, l'environnement. L'amélioration du paysage est un gain inestimable pour la richesse collective. Dans la gestion de l'aménagement du territoire et, plus généralement, de l'environnement, les SIG sont des outils très précieux.

Il s'agit d'étudier, de diagnostiquer, de projeter, d'échanger, de coopérer... autour des oiseaux ou des plantes ou des paysages. L'information géographique demeure un langage commun à tous. Aujourd'hui, nous coopérons uniquement avec des partenaires très locaux, à l'échelle de la collectivité voisine ou du PNR. Nous n'avons pas d'échange avec des partenaires étrangers mais nous souhaiterions développer de nouveaux partenariats, notamment autour de l'environnement par exemple. Ces projets nécessitent d'avoir accès... au très haut débit !

INFOGÉOCORSE

Portail Géographique de la Collectivité territoriale de Corse
Statut juridique : porté par la Collectivité territoriale de Corse
Date de création : 2006
www.corse.fr/infogeo



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN SEINE-SAINT-DENIS

Geoportail 93 : fruit d'une évolution interne qui donne la priorité à l'acquisition de données



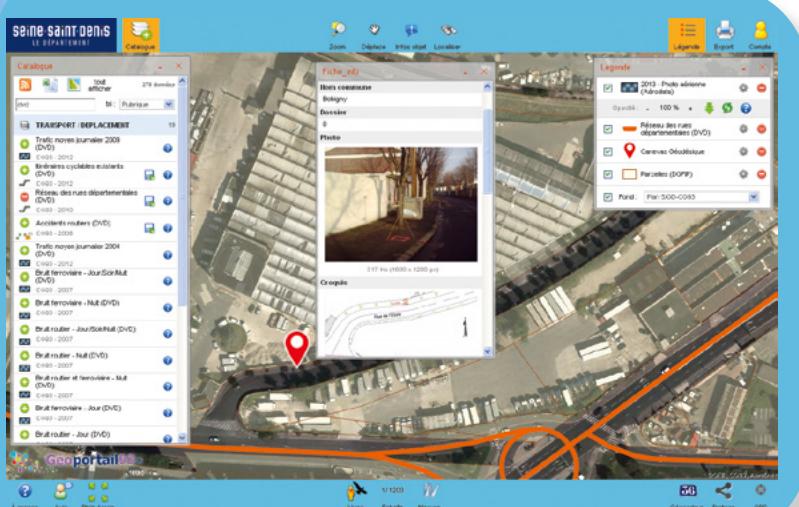
Stéphane
TROUSSEL

Président
du Conseil général
de Seine-Saint-Denis

Seine Saint-Denis
LE DÉPARTEMENT

➤ TABLEAU GÉNÉRAL : LE GÉOPORTAIL 93 COMME LE SIG DU CONSEIL GÉNÉRAL S'OUVRE À D'AUTRES PUBLICS

Le Geoportail93 est une plate-forme web mettant en partage l'information géographique acquise et produite par les différents services du Département de la Seine-Saint-Denis. D'abord dédiée aux agents, cette vitrine du système d'information géographique (SIG) départemental est devenue, depuis 2012, un site web ouvert au grand public, auquel s'est ajoutée, depuis fin 2013, la possibilité de télécharger les données produites par le Département. Cela fait bientôt 20 ans que le Conseil général s'est doté d'un système d'information géographique. Outil d'aide à la décision, le SIG a rapidement rejoint l'Observatoire Départemental, au sein de la Direction de la stratégie de l'organisation et de l'évaluation, pour devenir un outil ressource privilégié à l'usage des Directions, des partenaires et des prestataires. Le Geoportail93 est la réponse à un besoin de partage de cette information géographique. Il permet aujourd'hui à la fois une mutualisation des ressources entre les directions du Département et leurs agents, mais également avec nos partenaires (collectivités, communauté d'agglomération, aménageurs) et l'ensemble des usagers de la collectivité. Aujourd'hui, près de 300 couches d'information géographique sont consultables par tous les agents de la collectivité et presque 200 sont accessibles à n'importe quel internaute, curieux de connaître la Seine-Saint-Denis.



➤ MODALITÉS DE GOUVERNANCE : UN OUTIL DE MUTUALISATION ET DE VALORISATION POUR L'IMPORTANT RÉSEAU DE RÉFÉRENTS SIG

L'administration et l'animation de la démarche SIG est pilotée par une équipe dédiée.

Celle-ci s'appuie sur un réseau de référents SIG dans les directions, qui se réunissent au moins 3 fois par an, au sein du CIDIGEO (comité inter-direction pour l'information géographique).

Le Geoportail93 est donc une formidable vitrine de valorisation de ce que le CIDIGEO fait « dans l'ombre ». La priorité pour nous est de flécher la dépense principalement sur l'acquisition de données essentielles au SIG départemental.

La plateforme qui porte le Geoportail93 est développée en interne et sur logiciel libre. Par ailleurs, pour dépasser les contraintes budgétaires tout en enrichissant efficacement notre SIG, nous avons réussi à nouer de nombreux partenariats pour partager les données. Le dernier exemple en date est la signature d'une convention avec l'IGN, le 10 février 2014.

Notre territoire se transforme, et pour accompagner ce mouvement, faciliter ces mutations, il nous faut disposer de toutes les données, les actualiser le plus régulièrement possible, tout en les rendant disponibles à l'ensemble des acteurs de ce changement. Ces conventions ne représentent pas uniquement un enjeu financier pour les porteurs de projet, elles sont aussi et surtout un gage de qualité dans la conduite des projets.

➤ RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : GÉOPORTAIL 93 : UNE PREMIÈRE ÉTAPE VERS UNE « OPEN DATA » DU DÉPARTEMENT ?

✓ Dans la mise en œuvre des politiques publiques : Outil d'aide à la décision par la concentration d'informations liées aux compétences du département et aux acteurs du territoire.

✓ Pour les économies globales en matière de finances publiques :

Partager l'information et la mettre à disposition représentent pour tout projet ou toute étude un gain de temps, a minima dans la phase préparatoire : cela constitue une économie substantielle.

✓ En termes de développement des usages, des TIC : Pourquoi ne pas y voir une première étape vers une « open data » du Département ? En tout état de cause, c'est la preuve de la modernisation de notre administration et une opportunité nouvelle de valorisation de nos compétences.

La mise à disposition, le partage et le téléchargement de couches d'informations géographiques par le grand public sont également autant de moyens donnés aux entreprises, aux étudiants, aux journalistes ou aux usagers de s'approprier leur territoire, et nourrir des études, des articles ou de nouveaux usages vecteurs, pourquoi pas, de développements économiques ?



VISION PROSPECTIVE : C'EST À L'ÉCHELLE DE LA FUTURE MÉTROPOLE DU GRAND PARIS QU'IL CONVIENDRA DE PENSER L'AVENIR DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Tout d'abord, il nous faut sortir du périmètre de notre administration et communiquer d'avantage vers l'extérieur, vers les collectivités et nos partenaires ; l'objectif est de mettre en réseau les plateformes existantes, pour développer un SIG administré par tous ceux qui y contribuent à hauteur de leurs compétences.

Notre enjeu est également de développer les usages de cette information géographique. La Seine-Saint-Denis est un territoire paradoxal : à la fois le plus jeune et le plus pauvre de France. Le numérique en général, et l'information géographique en particulier, peuvent donc constituer une opportunité pour l'avenir de notre jeunesse.

Enfin, je vois dans ce tournant vers « l'open data » un levier pour modifier plus généralement l'image de la Seine-Saint-Denis, trop souvent stigmatisée dans l'imaginaire collectif, et lui reconnaître pleinement le rôle de moteur de l'Île-de-France et de la future Métropole du Grand Paris. C'est indéniablement à cette nouvelle échelle territoriale qu'il conviendra de penser l'avenir du SIG.

GÉOPORTAIL93



Système d'Information Géographique départemental de la Seine-Saint-Denis
Statut juridique : portage par le Conseil général de Seine-Saint-Denis
Date de création : 2012 : ouverture au grand public du site Géoportal93
<http://geoportal93.fr>

 Géoportal93.fr

« DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE »

« Ce département, depuis sa création, il y a 50 ans, n'a cessé de se bâtir, de se construire et de se reconstruire. Et la Seine-Saint-Denis est, aujourd'hui plus que jamais un territoire qui change, un territoire de projets.

C'est l'arrivée prochaine du Grand Paris Express, c'est la construction de milliers de nouveaux logements, c'est le défi du renouvellement urbain, de la réutilisation et du réaménagement des friches industrielles. De nouvelles rues sont percées, de nouveaux équipements sont créés et, en quelques années, nous avons créé plusieurs dizaines de kilomètres de nouvelles lignes de tramway.

Nous devons repenser l'aménagement des axes structurants de notre territoire. Je pense au Canal de l'Ourcq, notamment, mais aussi à la RN2, qui concentre autour d'elle plusieurs futurs pôles de développement et dont nous devons faire - le défi est immense - un authentique boulevard métropolitain.

Bref, la Seine-Saint-Denis est en train de changer, et pour accompagner ce mouvement, faciliter ces mutations, nous avons besoin de disposer de toutes les données, de les actualiser le plus régulièrement possible et nous avons besoin qu'elles soient disponibles et accessibles à tous les acteurs de ce changement ».

Source : Extrait du discours de Stéphane TROUSSEL
Signature Convention IGN - Lundi 10 février 2014

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN ALSACE



Justin
VOGEL

Vice-Président de la Région Alsace,
Maire,
Président de la Communauté de communes de Truchtersheim,
Président de la Coopération pour l'Information Géographique en Alsace CIGAL



Des outils complémentaires, à différentes échelles d'organisation, pour l'efficacité de l'action publique au service de nos concitoyens

► TABLEAU GÉNÉRAL : LE SIG INTERCOMMUNAL FAVORISE UNE MAÎTRISE DU FONCIER VERTUEUSE

Lorsque nous avons créé et monté le projet de territoire de notre communauté de communes de Truchtersheim qui compte aujourd'hui 27000 habitants pour 33 villages dans 24 communes, nous avons phosphoré en nous appuyant sur le slogan suivant : « L'avenir appartient à ceux qui l'imaginent et pas à ceux qui le redoutent ». L'idée de disposer d'outils transversaux et partagés permettant à chaque élu de l'EPCI de connaître son cadastre et les réseaux, d'y accéder facilement par consultation numérique et de rendre ces informations également accessibles aux particuliers, est issue de cette réflexion menée pendant de nombreux mois. Le projet de développer un SIG intercommunal était né. Les principaux usages escomptés au-delà de localiser les réseaux de gaz, d'électricité, d'eau, d'assainissement, éclairage public, etc. pour des besoins quotidiens de gestion, étaient également de nous appuyer sur la bonne connaissance de notre territoire pour développer un POS/PLU cohérent avec une maîtrise du foncier vertueuse tout en étant dans une perspective de développement économique.

La mise en place du SIG partagé à l'échelle intercommunale s'est décidée assez naturellement dans la mesure où nous étions dans une démarche globale de mutualisation « Seul on ne peut construire de maisons. A 100 on peut en construire 100 ». Cependant, sa mise en place ne s'est pas faite tout de suite.

► MODALITÉS DE GOUVERNANCE : UNE ORGANISATION COMPLÉMENTAIRE AVEC CIGAL POUR UN SERVICE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Même si la volonté de développer le SIG était forte, ce sont des outils d'un certain niveau de technicité demandant des compétences spécifiques pour sa mise en place et sa gestion, devant nécessairement s'appuyer sur des données de référence. Nous avons recruté notre géomaticien intercommunal en 2009. L'organisation complémentaire en place entre le niveau régional avec CIGAL et le niveau départemental avec l'appui aux collectivités territoriales a constitué un véritable effet levier. L'adhésion au dispositif CIGAL, nous permet de disposer de données de référence, d'une animation et d'un partage de connaissances techniques notamment par rapport à la directive INSPIRE. Par ailleurs nous avons la possibilité de faire remonter nos besoins et d'alimenter l'IDG avec nos données. La politique départementale nous apporte un soutien financier dégressif pour l'embauche de notre géomaticien. Cette organisation complémentaire constitue un service adapté et à haute valeur ajoutée pour répondre au mieux aux problématiques des territoires au niveau local. En tant qu'élu régional, Président de CIGAL et à travers mon expérience d'élu local, Président de communauté de communes, je mesure donc toute l'importance d'actionner le développement de l'information géographique à différents niveaux pour trouver le meilleur « rendement » en termes d'efficacité, de gain de temps et de coût.

► ASPECTS FINANCIERS : UN OUTIL FÉDÉRATEUR ENTRE LES COMMUNES AU SERVICE DE LA POPULATION

L'organisation complémentaire à laquelle je fais référence nous a permis d'entrer rapidement dans la phase opérationnelle du SIG. Sur le plan pratique cela a été « banco » pour chaque élu des 24 villages, notamment en termes d'accès facilité et quasiment instantané à l'information avec des gains de qualité, de temps, de productivité. La plus-value est incontestable et gagne à être connue, au point que lorsque nous avons présenté notre outil à notre voisin de la Basse Zorn, ils ont cherché à débaucher notre ingénieur géomaticien ! Au niveau local, c'est un outil fédérateur entre les communes au service de la population pour laquelle de nombreuses informations sont disponibles.

En termes financiers, les coûts directs du SIG dans le budget global de l'EPCI sont très faibles, se limitant à l'investissement et à la maintenance matérielle et logicielle et au financement de l'ETP. Mais cette part faible doit être mise en lien avec l'apport indirect de l'IDG CIGAL et aux actions qui y sont menées, notamment pour la disponibilité des données d'orthophotographie à haute résolution, des données d'occupation du sol, l'ingénierie technique en lien avec la directive INSPIRE.



► RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE CONCERTÉE AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE TERRITOIRE (SCOT ET PLU)

Notre SIG intercommunal est avant tout un outil fédérateur, efficace pour la gestion au quotidien. C'est aussi un outil support important en termes de projet de territoire, notamment pour l'évolution cohérente de notre PLU. Pour citer un exemple, nous sommes soumis à une pression foncière forte et la réglementation nous demande d'être vertueux en termes de consommation des espaces. Les travaux menés au niveau régional par CIGAL sur ce champ sont très importants. En effet, disposer d'une base de données localisée d'occupation du sol à grande échelle, détaillée, précise, permettant de mesurer les évolutions du bâti, des infrastructures, des espaces agricoles et naturels dans le temps entre 2000, 2008 et 2012, est indispensable. Les tendances de consommation peuvent être débattues entre différents acteurs publics au sein d'une plateforme sur la consommation du foncier que je préside également, ce qui permet de développer une stratégie concertée, partagée et d'orienter les politiques publiques pour qu'elles soient cohérentes aux différentes échelles de territoire, SCoT et PLU. C'est une illustration concrète de l'apport indiscutables des Infrastructures de Données Géographiques et des SIG.

► VISION PROSPECTIVE : VERS UNE ÉCONOMIE DE MOYENS ENCORE PLUS OPTIMISÉE ET UN APPUI AUX PLATEFORMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

A court terme, au niveau local, nous avons convenu de partager notre expérience avec deux de nos communautés de communes voisines pour les convaincre de se lancer dans l'exploitation d'un SIG. Les orientations futures du SIG seront discutées avec le nouveau conseil communautaire, notamment en prévision de la mise en place du Très Haut Débit.

Pour ce qui concerne mon mandat régional en tant que Président de CIGAL, je souhaite que l'on puisse engager un nouveau schéma d'orientation, le précédent datant de 2006, afin de définir les priorités à moyen terme selon une organisation cohérente entre les acteurs à différentes échelles de territoire et selon une configuration où l'économie des moyens est encore optimisée. La question du financement est particulièrement importante dans le cadre des négociations du Contrat de Projet Etat - Région, des fonds structurels européens, mais l'organisation, la gouvernance sont aussi des sujets clés. Ces points dépassent le niveau régional et je pense que si les IDG régionales étaient appuyées officiellement par le niveau national cela renforcerait leur assise et leur efficacité, à défaut de loi sur la géoinformation en France.

CIGAL

Coopération pour l'Information Géographique en Alsace
Statut juridique :
pas de statut propre
Date de création : 2002
première convention cadre entre les membres fondateurs

www.cigalsace.org



L'occupation du sol en Alsace en 2012

Version 2 actualisée en 2013

Niveau 3 de la nomenclature

Territoires artificialisés

- Habitat continu (centre ancien, centre ville)
- Habitat discontinu
- Empreises scolaires et universitaires
- Empreises hospitalières
- Empreises culturelles et patrimoine
- Cimetières
- Autres espaces urbains spécialisés
- Empreises industrielles
- Empreises commerciales et artisanales
- Zones d'activités tertiaires
- Empreises militaires
- Gravières et sablières
- Carrières
- Friches minières
- Charières et terrains
- Empreise réseau ferré
- Empreise réseau routier
- Empreise aéroporтуaires (aéroport, aérodrome)
- Empreises portuaires
- Exploitations agricoles
- Espaces verts urbains
- Grofs
- Équipements sportifs et de loisirs
- Friches industrielles
- Autres espaces libres

Territoires agricoles

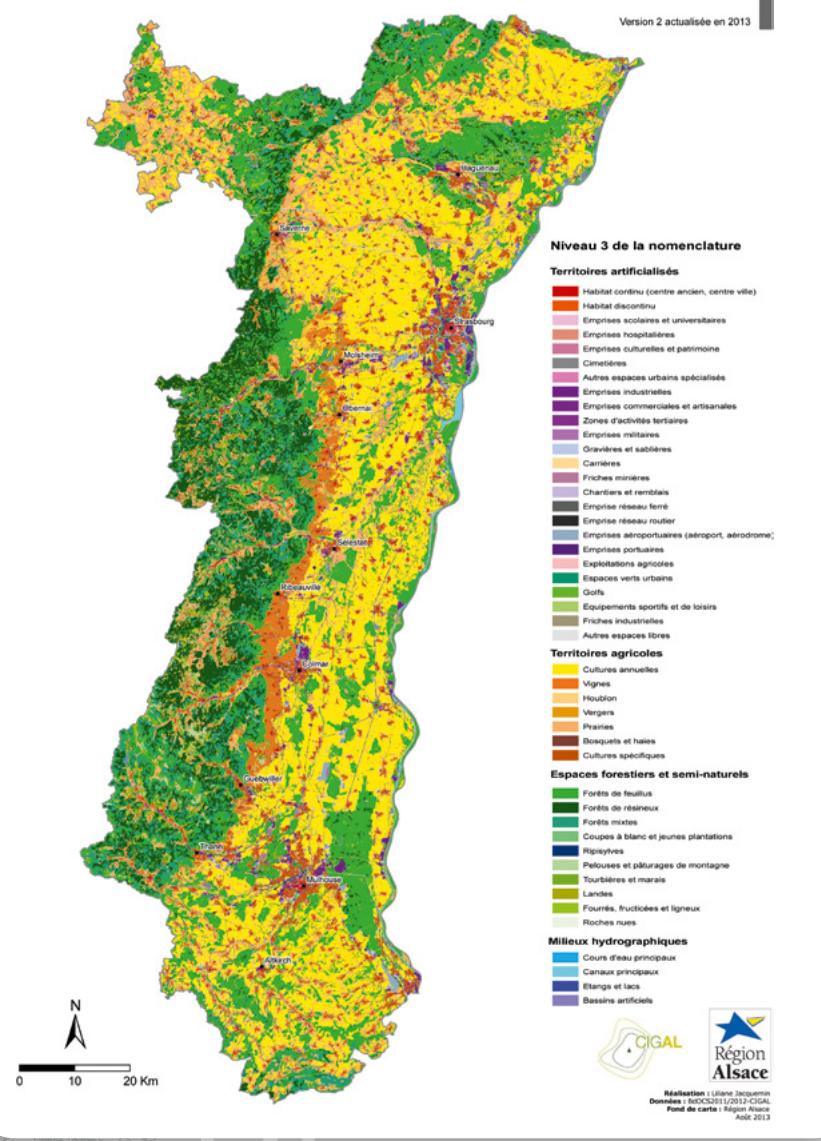
- Cultures annuelles
- Vignes
- Houblon
- Vergers
- Prairies
- Bosquets et haies
- Cultures spécifiques

Espaces forestiers et semi-naturels

- Forêts de feuillus
- Forêts de résineux
- Forêts mixtes
- Coupe à blanc et jeunes plantations
- Ripisylves
- Pelouses et pâturages de montagne
- Tourbières et marais
- Landes
- Fournées, fructifications et ligneux
- Roches nues

Milieux hydrographiques

- Cours d'eau principaux
- Canaux principaux
- Etangs et lacs
- Bassins artificiels



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN NORD-PAS DE CALAIS

L'accès au foncier numérique au service des élus ruraux



Jean
WALLON

Conseiller général
Pas de Calais (Canton
d'Hucqueliers).
Membre de la Plateforme
Publique de l'Information
Géographique en
Nord Pas de Calais (PPIGE)



► TABLEAU GÉNÉRAL : L'ACCÈS AU FONCIER NUMÉRIQUE EST UNE RÉVOLUTION POUR LES ÉLUS RURAUX

J'étais moi-même utilisateur de la plateforme Ppige avant qu'elle ne vienne en réactualisation au Conseil général du Pas-de-Calais. J'ai défendu la participation du Département en commission permanente dont j'étais membre à l'époque; mais j'ai aussi fait le constat que la plateforme était généralement méconnue de mes collègues ! C'est à cet effet que j'ai souhaité une démonstration aux élus de la Commission que je présidais à l'époque (5ème Commission de l'agriculture et de l'aménagement du territoire). Elle n'a pu avoir lieu mais reste d'actualité. L'intérêt de cet outil pour l'élu rural que je suis, réside dans l'accès direct, sans frais, au parcellaire d'une part, mais aussi aux vues aériennes couleur proposées par la plateforme. Le monde agricole consulte souvent les élus sur le parcellaire du foncier (SAFER-dont je suis membre-AFAP ex remembrement, transaction foncières, Certificat d'urbanisme et permis de construire, litiges...) de la commune ou du Conseil général. Or l'accès au foncier numérique est récent. Longtemps, la mairie ne permettait qu'une photocopie souvent difficile du cadastre.

J'avais, pour ma part, installé dès 2001 dans chacune des 24 communes de mon canton, toujours classé en zone de revitalisation rurale, un cyber point et organisé des stages du conseil régional sur la e-administration vers 2005 à Hucqueliers (Collège), car la CCH n'avait pas encore de Cyber centre.

► RÔLE ET INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE : PROPOSER UN ACCÈS GRATUIT AUX DONNÉES, FAVORISER L'APPROPRIATION DES OUTILS EST UNE VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE DE LA PPIGE.

La culture numérique de nos communes rurales et de l'intercommunalité où j'avais installé en 2006 un webmaster compétent et apprécié des élus locaux, quand j'en étais le Vice Président en charge des TIC, est aujourd'hui générale, même dans des communes de moins de 100 habitants.

Mieux encore, les élèves entrant en 6ème que j'ai l'occasion de rencontrer en leur remettant leur calculatrice programmable du CG62 à la rentrée, ont internet à 96/98% à la maison !

L'impact de la PPIGE sur les politiques publiques des collectivités locales est difficile à prévoir, mais le stage que nous avons organisé au cyber centre de la Communauté de communes a attiré toutes les secrétaires de Mairie. Le succès de cette formation très favorablement relaté dans la presse locale, a montré la volonté de maîtrise de l'outil par nos secrétaires de Mairie très déterminées dans l'appropriation des divers outils de mesures proposés par la PPIGE qui présente aussi l'avantage de la gratuité d'accès.

Un besoin croissant d'information géographique qui nécessite du très haut débit en milieu rural.

C'est dans cet esprit d'accès aux plateformes numériques (coûteuses en débit) que j'ai souhaité représenter notre Département essentiellement rural et sous doté en Haut débit, au syndicat mixte du schéma régional du très haut débit !





PPIGE

➤ VISION PROSPECTIVE : UN BESOIN CROISSANT D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE QUI NÉCESSITE DU TRÈS HAUT DÉBIT EN MILIEU RURAL

Le besoin de cette information géographique ne pourra aller qu'en croissant et requerra le très haut débit en milieu rural, faute de quoi on découragera les bonnes volontés.

Plate-forme Publique de l'Information Géographique en Nord-Pas de Calais
Statut juridique
EPF du Nord-Pas de Calais (EPIC de l'Etat)
Date de création : 2005 : l'EPF Nord-Pas de Calais devient le maître d'ouvrage du projet PPIGE
2006 : ouverture du site internet

www.ppige-npdc.fr

CAPTURE D'ÉCRAN DE [WWW.PPIGE-NPDC.FR](http://www.ppige-npdc.fr)



EXTRAITS DES ACTES DES RENCONTRES DES DYNAMIQUES RÉGIONALES



Les Rencontres des dynamiques régionales en information géographique, co-organisées depuis 10 ans par l'AFIGEO et une plateforme d'animation territoriale, sont une occasion pour les élus de s'exprimer sur les enjeux de l'information géolocalisée.

René SOUCHON, Président du Conseil Régional Auvergne

Il apparaît nécessaire de miser sur l'économie de la connaissance et sur le travail collectif dans un temps qui connaît une accélération permanente. L'économie de la connaissance devient un facteur de développement considérable mais nous ne pourrons en tirer toute la substance qu'en œuvrant de manière collective, transversale. A l'origine du CRAIG, l'idée était de créer un centre de ressources pour mieux répertorier les données existantes sur l'Auvergne, en développer la production, en faciliter l'accès et réaliser des économies d'échelle tout en modernisant les méthodes de travail. Depuis, le CRAIG garantit l'accès à une multitude de données et permet de créer des synergies entre acteurs.

6 èmes Rencontres 2011 - CRAIG - Clermont-Ferrand

Bruno LAFON, Président du GIP ATGeRi

La région Aquitaine abrite le plus grand massif forestier français. Dans ce contexte, la prévention des risques est naturellement un enjeu crucial intégré dans les politiques d'aménagement du territoire(...). D'une part, il s'agit de préserver le massif forestier contre les incendies. De l'autre, une cartographie efficace permet de préserver l'argent public.

7 èmes Rencontres 2013 - PIGMA - Bordeaux

François BONNEAU, Président du Conseil Régional du Centre

La mutualisation de l'information géographique est une démarche publique exemplaire et essentielle (...) Il doit y avoir une réelle coordination entre le travail de proximité, à l'échelle locale, et les politiques plus globales, à l'échelle européenne par exemple.

5 èmes Rencontres 2010 - GéoCentre - Orléans

Dominique CAILLAUD, Président de l'AFIGEO

En réponse à une réforme progressive de nos habitudes, à la suppression des monopoles sur les données, l'information géographique est devenue synonyme de communautés d'utilisateurs interactives les unes avec les autres. Structure moléculaire, lien entre territoires, elle est interdépendante des réseaux locaux, régionaux, nationaux et européens. A chaque territoire de se l'approprier et d'être responsable de la création de richesses à partir des données dont il dispose.

7 èmes Rencontres 2013 - PIGMA - Bordeaux

Jean François CARON, Président de l'EPF et élu au Conseil Régional Nord-Pas de Calais

L'IG permet d'appréhender deux domaines : le développement durable et la participation citoyenne. Les SIG offrent une vision transversale des territoires, intègrent et croisent des thèmes multiples, donnent naissance à de nouveaux modes de travail... Grâce à leurs fonctions, ils contribuent au développement durable. En facilitant l'accessibilité des données, ils participent à la création de nouvelles formes d'actions publiques, à l'évolution de la démocratie participative. Les schémas sectoriels (ex. les schémas de cohérence territoriale) qui en découlent sont des exemples d'approche planifiée, objective, citoyenne des territoires.

4 èmes Rencontres 2009 - PPIGE - Lille

Francis LAMY, Préfet de Région

L'information géographique est un instrument essentiel pour permettre aux collectivités locales d'exercer au mieux leurs missions. Elle concerne tous les services en charge d'une mission d'intérêt général : services de l'Etat, collectivités locales, SDIS... Il est de l'intérêt de tous de s'appuyer sur des SIG performants et de créer des points de rencontre pour échanger ces données.

6 èmes Rencontres 2011 - CRAIG - Clermont-Ferrand

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : PERSPECTIVES



Philippe
MUSSI

Président de la Commission
Animation Territoriale du
CNIG



Conseil national de
l'information géographique

Au niveau du paysage national, je considère les structures d'animation territoriale comme exemplaires dans l'organisation administrative française d'un point de vue de leur efficacité.

Malgré la diversité de leur modèle organisationnel, elles sont des lieux de synchronisation des efforts collectifs autour du partage de la donnée qui apportent des bénéfices évidents au regard des investissements réalisés.

Le plus souvent basées sur des organisations légères et agiles, elles sont l'exemple même de démarches positives d'utilisation intelligente des moyens publics et de mutualisation. On constate malgré tout que ces structures sont encore méconnues au-delà de la sphère de spécialistes. Cela présente l'avantage pour elles de ne pas se retrouver au cœur d'enjeux politiques et de pouvoir, contrairement à d'autres domaines.

Mais aujourd'hui, les besoins de plus en plus forts en données géolocalisées pour le développement d'applications mobiles, la demande citoyenne vis-à-vis de la transparence de données publiques poussent le domaine de l'information géographique à prendre de l'importance.

Ces évolutions et cette pression positionnent les structures d'animation territoriale au cœur des débats, mais j'appelle de mes vœux à ce qu'elles ne deviennent pas pour autant des « usines à gaz ».

Un des enjeux majeurs traités par la Commission animation territoriale du CNIG concerne la pérennité des structures. Le statut juridique de certaines plateformes ne facilite pas toujours les négociations autour des contractualisations financières 2014-2020. Il n'existe pas de solution idéale autour du portage juridique de ces structures, mais le CNIG s'interroge sur l'adoption possible d'un modèle unique en France.

L'autre réflexion concerne l'évaluation prochaine de la justification effective et quantitative de l'intérêt économique de telles structures. En termes d'évolution prospective, ces structures doivent imaginer des solutions innovantes, de nouveaux modèles, tout en conservant l'esprit de souplesse et d'agilité tournées vers les besoins des acteurs.

Comparativement à d'autres métiers, le domaine de l'information géographique dit « institutionnel » (secteur public) est à la pointe des aspects « mutualisation ».

Mais il évolue à une vitesse différente du monde technologique qui nous entoure.

D'un côté, les citoyens utilisent les GPS, les applications mobiles, participent à des cartoparties pour enrichir Open Street Map, à des fablabs, des startups innovent à partir de données géographiques

lors d'hackathons, mais du côté des services SIG des collectivités, on constate un fonctionnement basé sur des schémas anciens, où les données ne s'échangent pas de façon aussi fluide.

A terme, ces deux visions et façons d'appréhender la géomatique doivent se rejoindre en s'enrichissant mutuellement de cette double approche.

Les plateformes et le secteur de l'information géographique font face aujourd'hui à de nombreux chantiers : DT-DICT, Adresse, convergence cadastrale. Ces sujets concernent les missions traditionnelles des IDG (en réunissant des communautés d'acteurs pour partager l'information géographique, mutualisant les achats, tout en se conformant à Inspire). Mais elles doivent faire face à de nouvelles évolutions liées à l'ouverture des données, leurs modèles économiques et des relations avec le producteur national de référence : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN).

De plus les IDG doivent faire face à la convergence avec les technologies du Web : proposer de nouvelles expertises autour d'applications et de services innovants...

Pour cela, le dialogue avec les acteurs du privé, le grand public, doit aujourd'hui être plus marqué. Pour mieux faire connaître l'information géographique, l'effort sur la reconnaissance, l'identification des métiers doit être poursuivie. Le terme même de « géomatique » est mal connu alors que les besoins sont croissants !

D'une manière générale, peu d'élus s'intéressent au numérique. Les aspects technologiques font peur alors qu'ils accompagnent les stratégies d'aménagement des territoires, elles-mêmes au cœur des politiques publiques !



GéoBourgogne
Portail de l'Information Géographique en Bourgogne
Statut : co-pilotage Etat, conseil régional de Bourgogne, GIP e-bourgogne
Date de création : 2007 : dispositif inscrit au contrat de projet Etat-Région et au PO FEDER
2012 : mise en ligne du portail www.geobourgogne.fr

GéoBourgogne est un partenariat pour valoriser et faciliter l'accès à l'information géographique produite par tous au service de la décision publique.

Ce dispositif d'acquisition, de mutualisation et de partage de l'information géographique, est inscrit au CPER et au PO FEDER. Il propose notamment un portail d'accès commun à la donnée géographique, à tous les organismes publics et parapublics en Bourgogne.

Quel intérêt, par exemple, pour une collectivité ?

- Développer ses capacités d'analyses et d'expertises pour une meilleure connaissance et une gestion optimisée de son territoire
- Accéder à des fonds cartographiques de référence (libre et quasi gratuite) au-delà même de ses limites territoriales
- Etre accompagné d'un point de vue méthodologique et technique pour cataloguer ses données métiers en fonction des nouvelles dispositions réglementaires. Intérêt : partage des données et interopérabilité des systèmes avec les autres acteurs de son territoire

The screenshot shows the GéoBourgogne.fr website. At the top, there's a navigation bar with links for 'portail de l'information géographique en Bourgogne', 'Projets en cours', 'Actualités', 'Agenda', 'Espace documentaire', and 'Espaces collaboratifs'. Below the navigation, there are two main sections: 'LE CATALOGUE DE DONNÉES' and 'ACTUALITÉS'. The 'Catalogue de données' section shows a preview of a map and text about the catalogue. The 'Actualités' section has several news items, including one about a formation in SIG and another about the advancement of digitization in Bourgogne.

AFIGEO

Association Française pour l'Information Géographique
Statut : association loi 1901
Date de création : 1986
www.afigeo.asso.fr



AFIGEO

Depuis 1986, l'AFIGEO (Association Française pour l'Information Géographique) est une communauté d'intérêt qui fédère l'ensemble des professionnels français du secteur de la géomatique. Aujourd'hui, elle réunit plus de 200 membres autour de ses trois Pôles (Pôles Usages - Utilisateurs, Pôle Formation - Recherche, Pôle Entreprises - Industries) et de son Club International.

Reconnue par le Sénat comme « partenaire privilégié dans le pilotage de la politique de l'information géographique » (cf. loi de Finances 2013), l'AFIGEO est également un partenaire officiel du ministère de l'Ecologie, du ministère des Finances, d'UBIFRANCE, du CNIG, d'ETALAB, de l'APEC... De par la force de son réseau et la portée de ses projets, elle est considérée comme un acteur national incontournable dans le paysage français de la géomatique et des TIC.

En 2014, ses principales actions sont :

- l'organisation de rencontres professionnelles multi-acteurs : les Apéros Géomatique et Innovation, les Rencontres des dynamiques régionales en information géographique (5 et 6 juin, Ajaccio), les réunions de ses différents groupes de travail, etc.
- la mise à jour et le suivi de ses trois observatoires : l'Annuaire des géo-entreprises, le Catalogue des IDG, l'Annuaire des Géoformations (avec GeoRezo)
- la réalisation et la diffusion de documents de référence : le Guide de recrutement du géomaticien, le Guide de bonnes pratiques sur les appels d'offres géomatiques, le présent recueil de témoignages d'élus...



REMERCIEMENTS



Ce recueil a été produit dans le cadre d'un partenariat AFIGEO (Pôle Usages - Utilisateurs) et GéoBourgogne. Il a été coordonné par les équipes de l'AFIGEO (Elise LADURELLE-TIKRY, Blandine DEWYNTER) et de GéoBourgogne (Pauline DUMONTET, Rémi DAL). Au-delà de la participation des Elus, ce recueil a bénéficié de la participation active de nombreux membres de l'AFIGEO, que nous remercions vivement pour leur contribution.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE :

Frédéric ADE (Région Rhône Alpes - GEORHONESALPES)
Christine ARTICO (Région PACA)
Christine ARCHIAS (CRIGE-PACA)
Pierre BAZILE (AgroParisTech / UMR TETIS)
Maud BESSAGUET (EPF Nord-Pas De Calais - PPIGE)
Maurice BURAC (GéoMartinique)
Mélanie COURIVAUD (Département de la Seine-Saint-Denis)
Michel DEBORD (CCI Gers)
Frédéric DENEUX (CRAIG Auvergne)
Dorothée DION (Département de l'Ain)
Olivier GAULY (Communauté de communes Tarn & Dadou)
Jade GEORIS-CREUSEVEAU (Laboratoire LETG)
Gérard GIRAUD (Département du Puy-de-Dôme)
Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX (GéoMartinique)
Patrice LALLEMENT (Région Languedoc-Roussillon)
Pierre LOMBARD (Département de la Seine-Saint-Denis)
Peggy MINGOT (SI 17)
Suzanne NICEY (AFIGEO)
Laurent POLIDORI (ESGT)
Yves RIALLANT (AFIGEO)
Servane TAROT (APEM)
Pierre TRILLES (Région Languedoc-Roussillon)
Jérôme TEIXEIRA (SI17)
Joël TIGNON (Région Nord-Pas de Calais)
Lionel VIGUIER (TIGEO)
Marie-Christine SCHOTT (Région Alsace - CIGAL)



GéoBourgogne
03 80 27 04 15
contact@geobourgogne.fr
www.geobourgogne.fr

AFIGEO
01 43 98 82 62
afigeo@afigeo.asso.fr
www.afigeo.asso.fr